



Understanding Children's Work
An Inter-Agency Research Cooperation Project

Understanding Children's Work Project Country Report Series, November 2002

Comprendre le travail des enfants au Maroc: aspects statistiques

Rapport sur le travail des enfants

L. Baghagha

November 2002

Comprendre le travail des enfants au Maroc: aspects statistiques

L. Baghagha*

**Country Report
November 2002**

Understanding Children's Work (UCW) Programme
Villa Aldobrandini
V. Panisperna 28
00184 Rome

Tel: +39 06.4341.2008

Fax: +39 06.6792.197

Email: info@ucw-project.org

As part of broader efforts toward durable solutions to child labor, the International Labour Organization (ILO), the United Nations Children's Fund (UNICEF), and the World Bank initiated the interagency Understanding Children's Work (UCW) project in December 2000. The project is guided by the Oslo Agenda for Action, which laid out the priorities for the international community in the fight against child labor. Through a variety of data collection, research, and assessment activities, the UCW project is broadly directed toward improving understanding of child labor, its causes and effects, how it can be measured, and effective policies for addressing it. For further information, see the project website at www.ucw-project.org.

This paper is part of the research carried out within UCW (Understanding Children's Work), a joint ILO, World Bank and UNICEF project. The views expressed here are those of the authors' and should not be attributed to the ILO, the World Bank, UNICEF or any of these agencies' member countries.

* UCW consultant

Comprendre le travail des enfants au Maroc: aspects statistiques

**Country Report
November 2002**

ABSTRACT

The report reviews all existing data bases which provide information on the conditions of children covering information on occupational status, education, health and nutrition. The report also includes information on the demographic structure and occupational status of children in Morocco and the development of indicators on child labour.

Comprendre le travail des enfants au Maroc: aspects statistiques

**Country Report
November 2002**

Table des matieres

Resume	1
1.Introduction	7
2.Aperçu sur le bases de donnees existantes, relatives aux enfants.....	10
2.1 Travaux d'études et de recherche :.....	10
2.1.1 Enquête sur les petites filles « bonnes » travaillant dans les familles, 1995, LMPE/UNICEF	10
2.1.2 Les enfants au travail : cas du Maroc, M.E.A.S./UNICEF, 1996.	11
2.1.3 Les enfants des rues de Fès : diagnostic et propositions, 1997.....	11
2.1.4 Le travail des enfants au Maroc : Diagnostic et proposition de plan national et de plans sectoriels d'action, M.D.S.S.E.F.P. / B.I.T.-IPEC, 1999.....	12
2.1.5 Enquête statistique sur les filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca, Délégation Régionale du M.P.E.P./UNICEF/FNUAP, 2001. 15	15
2.1.6 Etude des Enfants Travailleurs dans la Préfecture de Sidi Youssef Ben Ali, 2001,Fondation Marrakech 21 / UNICEF	17
2.1.7 Conclusion.....	18
2.2 Annuaire Statistique du Maroc.....	18
2.3 Opérations structurées	20
2.3.1 Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1994	20
2.3.2 Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVVM), 1998/1999 23	23
2.3.3 Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSI) 1999/2000	28
2.3.4 Enquêtes Nationales sur l'Emploi (ENE), 1999, 2000 (y compris le module enfant) et 2001.....	30
2.3.5 Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2000/2001.....	32
2.3.6 Recensement Général de l'Agriculture/Enquête Structure, 1998	34
2.3.7 Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant 1997.	37

2.3.8	Enquête sur le Secteur Informel Localisé en Milieu Urbain, 1999.....	40
3.	Structure démographique et occupation des enfants au Maroc	44
A.	Activité des enfants.....	45
1)	Commentaires sur le RGPH 1994.....	45
2)	Commentaires sur l'ENNVM 1998/99.....	46
3)	Commentaires sur l'ENSI 1999/2000.....	47
4)	Commentaires sur l'emploi des enfants à partir des ENE et du module enfant	48
B.	Durées hebdomadaires de travail.....	50
1)	Enquête sur le secteur informel 1999/2000	50
2)	Enquêtes Nationales sur l'Emploi 1999, 2000 et 2001	51
C.	Etat de santé.....	51
D.	Activité des enfants en liaison avec la scolarité du chef de ménage	52
1)	ENNVM19 98/99	52
2)	Enquêtes Nationales sur l'Emploi.....	53
E.	Activité des enfants en relation avec le niveau des dépenses du ménage	54
F.	Champ d'activité.....	55
1)	L'ENNVM 1998/99	56
2)	Enquête sur le secteur informel 1999/2000	56
3)	Enquêtes Nationales sur l'Emploi.....	56
G.	Tâches ménagères	57
H.	Perception et impact du travail et des tâches ménagères.....	58
4.	Conclusion	60
	References	62
	Questionnaires des enquêtes.....	64
	Annexe 1 : Liste des abréviations	65
	Annexe 2 : Liste des régions	66
	Annexe 3 : Fiches signalétiques des études et recherche	67
	Annexe 3.1- Enquête sur les petites filles « bonnes » travaillant dans les familles, 1995, LMPE/UNICEF	67
	Annexe 3.2- Les enfants au travail : cas du Maroc, M.E.A.S./UNICEF, 1996.....	68
	Annexe 3.3- Les enfants des rues de Fès : diagnostic et propositions.	69
	Annexe 3.4- Le travail des enfants au Maroc : Diagnostic et proposition de plan national et de plans sectoriels d'action, M.D.S.S.E.F.P. / B.I.T.-IPEC, 1999.....	70
	Annexe 3.5- Enquête statistique sur les filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca, Délégation Régionale du M.P.E.P./UNICEF/FNUAP, 2001. ..	71
	Annexe 3.6- Etude des Enfants Travailleurs dans la Préfecture de Sidi Youssef Ben Ali, 2001,Fondation Marrakech 21 / UNICEF	72
	Annexe 4 : Listes des variables et tableaux	73
	Annexe 4.1- RGPH 1994.....	73

Liste des Tableaux.....	74
Annexe 4.2 -ENNVM 1998.....	75
Tableaux	76
Annexe 4.3- Enquêtes Nationales sur l'Emploi : 1999, 2000 et 2001 (Sans Module Enfant) 78	
Tableaux	78
Annexe 4.4- Enquête Nationale sur l'Emploi 2000 : Module Enfant et Questionnaire Principal.....	79
Tableaux	80
Annexe 4.5- Enquête Nationale sur le Secteur Informel 1999/2000.....	81
Tableaux	81
Annexe 5 : Liste des personnes ressources	82
Annexe 6 : Listes des opérations dont les tableaux sont donnés dans un fichier EXCEL joint séparément au rapport final	83

RESUME

1. Le présent rapport fait partie du projet "UCW" (Understanding Children's Work). Il répond aux termes de références destinés au consultant statisticien-économètre :

- revue des bases de données existantes relatives aux enfants au Maroc âgés de 7 à 14 ans et particulièrement dans les domaines du statut occupationnel, de l'éducation et de la santé et nutrition,
- présentation de la structure démographique et du statut occupationnel des enfants au Maroc à l'aide de tableaux et d'indicateurs statistiques extraits des principales opérations d'enquêtes effectuées à l'échelle nationale.

2. Dans la partie I, nous présentons, en guise d'introduction, l'intérêt que présente la connaissance des caractéristiques démographiques et socio-économiques des enfants en général et des enfants au travail en particulier. Nous donnons, dans ce cadre, une description statistique sommaire de la situation des enfants âgés de 7 à 14 ans, des indicateurs sur les enfants au travail ainsi que des taux de scolarisation selon l'approche genre et milieu de résidence.

3. La partie II contient un aperçu sur les bases de données existantes et relatives aux enfants en mettant l'accent sur les aspects se rapportant aux conditions des enfants prévues par le présent projet. C'est ainsi que l'examen des études, recherches, enquêtes et publications se rapportant aux données statistiques sur les conditions des enfants au Maroc a permis de distinguer trois types de sources d'informations :

4. Des travaux localisés, voire isolés, à caractères et objectifs très limités, prenant la forme d'études de cas, de monographies ou d'opérations exploratoires concernant des groupes d'effectifs, en général, réduits. Malgré l'obtention de résultats intéressants pour ce premier type de travaux, dénommé « travaux d'études et de recherche », les démarches poursuivies pour la collecte des informations ne sont pas en mesure de généraliser les résultats au delà du groupe observé. Les études et recherches retenues dans cette partie sont :

- Enquête sur les petites filles « bonnes » travaillant dans les familles, 1995, LMPE/UNICEF.
- Les enfants au travail : cas du Maroc, M.E.A.S./UNICEF, 1996.
- Les enfants des rues de Fès: diagnostic et propositions, 1997.
- Le travail des enfants au Maroc : Diagnostic et proposition de plan national et de plans sectoriels d'action, M.D.S.S.E.F.P. / B.I.T.-IPEC , 1999.
- Enquête statistique sur les filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca, Délégation Régionale du M.P.E.P./UNICEF/FNUAP, 2001.
- Etude des Enfants Travailleurs dans la Préfecture de Sidi Youssef Ben Ali, 2001, Fondation Marrakech 21 / UNICEF.

5. Dans cette partie, nous avons effectué plusieurs tâches importantes qui ont consisté principalement à examiner en profondeur les documents de base, rapports et publications relatives à ces sources et à synthétiser les principales études et recherches en élaborant les fiches signalétiques et en fournissant les résultats saillants correspondants.

6. Les études et recherches présentées dans cette section ont permis, dans le cadre de leurs objectifs respectifs, de dégager des résultats qualitatifs et des fois quantitatifs intéressants sur le phénomène des enfants au travail. Il se dégage ainsi, de manière générale, que les enfants travailleurs sont:

- des deux sexes;
- de tous les âges de 7 à 14 ans et même avant 7 ans;
- non scolarisés ou de faibles niveaux scolaires;
- issus de milieux pauvres;
- habitant des logements réduits et précaires;
- de parents sans niveaux scolaires;
- de familles nombreuses;
- des apprentis non rémunérés ou perçoivent de faibles salaires;
- chargés de tâches jugées non formatrices d'un métier;
- mis au travail durant plus de 40 heures par semaine et presque tous les jours de la semaine ;
- dans des conditions de travail difficiles voire pénibles;
- sont mis dans des conditions d'hygiène et de sécurité nuisibles pour leur développement et leur santé;
- etc.

- Les facteurs cités plus haut, qui ne sont pas par ailleurs exhaustifs, sont liés entre eux. Il n'y a pas malheureusement d'études basées sur une méthodologie permettant d'approfondir l'analyse du travail des enfants et de faire des extrapolations sur ces facteurs.

- Des publications périodiques relatant des informations sur différents aspects sociaux, économiques, culturels, etc. de la population marocaine. Ces données statistiques sont souvent des sous-produits des activités de différents organismes et administrations et sont en général publiées dans l'Annuaire Statistique du Maroc.

- Des études structurées effectuées selon une approche scientifique basée sur une méthodologie permettant l'extrapolation des résultats. La plupart de telles études sont réalisées par la Direction de la Statistique. Pour ce troisième type de sources information (dont la liste est donnée ci-après), dénommées « opérations structurées », nous avons examiné la méthodologie adoptée et les résultats obtenus à partir des documents correspondants (questionnaires, rapports méthodologiques, tableaux de résultats, etc.) :

- Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1994.

- Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNV), 1998/1999.
- Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSI) 1999/2000.
- Enquêtes Nationales sur l'Emploi (ENE), 1999, 2000 (y compris le module enfant) et 2001.
- Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2000/2001.
- Recensement Général de l'Agriculture/Enquête Structure, 1998.
- Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant 1997.
- Enquête sur le Secteur Informel Localisé en Milieu Urbain, 1999.

7. Ce travail, nous a permis de saisir l'ampleur du phénomène du travail des enfants et de réaliser l'intérêt majeur à entreprendre des investigations approfondies pour mieux comprendre les soubassements de ce phénomène.

8. Au cours des différentes étapes de réalisation de ce travail, nous avons été amenés à effectuer plusieurs tâches de natures différentes. Ces missions ont consisté principalement à :

- passer en revue les principales études, recherches et opérations touchant les aspects ayant trait aux conditions et occupations des enfants,
- effectuer plusieurs contacts, souvent répétés, avec les responsables et leurs collaborateurs dans plusieurs administrations,
- examiner en profondeur les documents, outils ou publications relatifs aux principales opérations statistiques réalisées dans ce domaine,
- synthétiser les principales études et recherches sous forme de fiches signalétiques et de résultats saillants,
- examiner les thèmes abordés par les opérations structurées afin d'identifier ceux qui traitent des aspects liés aux conditions et occupations des enfants,
- collecter les informations relatives à ce sujet auprès des instances détentrices des bases de données correspondantes,
- procéder à l'exploitation de ces informations pour les rendre sous forme de tableaux et d'indicateurs appropriés pour l'analyse,
- effectuer des commentaires et comparaisons des résultats obtenus.

9. Les données quantitatives les plus pertinentes qui se dégagent de ces opérations peuvent être résumées, en relation avec les thèmes prévus par les termes de référence, comme suit:

- D'après les Enquêtes Nationales sur l'Emploi, le nombre d'enfants âgés de 7 à 14 ans qui sont au travail a connu une baisse remarquable aussi bien en termes absolus que relatifs; Il est passé de 515 mille en 1999 à 375 mille en 2001 correspondant aux taux d'occupation respectifs de 9,6% et 6,8%. Cette baisse est plus marquée chez les filles puisque leur taux d'occupation est passé de 9,2% en 1999 à 5,8% en 2001. Le travail des enfants est un phénomène essentiellement rural avec 88% environ des enfants au travail dans ce milieu. Par ailleurs, l'ampleur du travail des enfants augmente avec l'âge variant de 2% chez les enfants âgés de 7 ans à 20% pour les enfants âgés de 14 ans.

- En revanche, le taux des enfants âgés de 7 à 14 ans qui sont aux études est passé de 74,8% à 80% entre les années 1999 et 2001. L'écart entre les taux de fréquentation scolaire des deux sexes tend à diminuer entre les deux années: 14,6% et 11,4% respectivement pour 1999 et 2001. Cependant, si dans le milieu urbain le taux des garçons aux études en 2001 dépasse 94%, dans le milieu rural ce taux n'est que de 76,6% pour les garçons et de 55,1% pour les filles.
- Le taux des enfants sans activité âgés de 7 à 14 ans a aussi tendance à diminuer, passant de 15,6% en 1999 à 13,2% en 2001. Les plus forts taux d'inactivité sont enregistrés pour les filles du milieu rural avec 34,3%.
- Les régions qui se distinguent par l'ampleur du travail des enfants (taux d'activité à deux chiffres) sont globalement celles de Doukala, Marrakech et du Gharb auxquelles s'ajoutent les régions de Tadla et Chaouia pour les garçons. Ces régions sont en général connues par la présence d'activités agricoles qui fait appel à une bonne partie de la main d'œuvre féminine.
- Concernant la durée de travail des enfants, les enquêtes ENSI et ENE donnent des moyennes hebdomadaires de l'ordre de 45 heures (43 heures pour les filles contre 50 heures pour les garçons) avec une grande dispersion (écart type de l'ordre de 20 heures).
- Selon l'enquête ENNVM, environ 10% des enfants présentent des problèmes de santé et paradoxalement, les enfants au travail connaissent moins de problèmes de santé que ceux qui sont aux études.
- En croisant le niveau scolaire, la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence, on enregistre presque 60% d'enfants au travail n'ayant aucun niveau scolaire dont 90% sont des aides familiaux. Les enfants ayant le niveau primaire représentent environ 35% dont les 3/4 sont des aides familiaux et le reste des apprentis et salariés. Dans le milieu rural, le statut d'aide familial est plus prépondérant avec une tendance plus féminine. La situation est inversée dans le milieu urbain: les apprentis et salariés sont plus fréquents avec une tendance plus féminine pour le salariat et masculine pour le travail indépendant.
- Par branche d'activité, l'agriculture, élevage et pêche emploient 84% des enfants (88% des filles et 80% des garçons). Pendant que l'industrie textile occupe 5% des enfants qui sont principalement des filles, le commerce quant à lui emploie 3% d'enfants qui sont essentiellement des garçons. Enfin, 2,5% des enfants qui sont exclusivement des filles travaillent dans la branche des services domestiques.
- Le module Enfant de l'ENE 2000 permet d'enregistrer 57% des enfants âgés de 7 à 14 ans (dont les 3/4 sont aux études) qui effectuent des tâches ménagères. Ce taux est plus important chez les filles que chez les garçons: 67% et 47% respectivement. Quant à la durée moyenne hebdomadaire des tâches ménagères, elle est estimée à 12 heures avec 50% de plus pour les filles: 9 heures pour les garçons contre 14,5 heures pour les filles. Notons enfin que pour les deux sexes, le taux de participation aux tâches ménagères ainsi que leur durée augmentent avec l'âge.

- Quant à la perception des enfants sur le travail, plus de la moitié d'entre eux le trouve fatigant (voire dangereux pour 2,5%) et le 1/5 le trouve ennuyeux. Pour les tâches ménagères, la perception est plutôt favorable puisque la moitié des enfants les considère sans effet mais le 1/4 de ceux qui sont aux études les trouve fatigantes. Par ailleurs, l'écrasante majorité des enfants qui étudient, trouve ces tâches sans effet sur leurs études et certains (5%) les considèrent stimulantes.
- L'exécution de ces différentes missions, qui ont pour but essentiel de présenter la situation informationnelle sur le sujet, nous a conduit à estimer jusqu'à quel point le système d'information existant au Maroc contient ou non les éléments permettant de comprendre le travail des enfants : "UCW".

10. Les principaux points relevés aidant à comprendre la situation des enfants au Maroc peuvent être résumés comme suit :

- l'intérêt croissant aux conditions et problèmes de l'enfance par les instances gouvernementales, organisations non gouvernementales, agences internationales, académiciens et chercheurs universitaires etc. ,
- l'existence d'une multitude de sources d'informations de natures diverses traitant des aspects liés aux conditions des enfants,
- la Direction de la Statistique est la principale source d'information sur le sujet en question et constitue donc un partenaire incontournable,
- la disponibilité d'informations détaillées sur les caractéristiques démographiques, familiales, culturelles et occupationnelles des enfants,
- le croisement d'informations pour plusieurs variables permettraient de dégager des relations explicatives entre elles et d'élaborer des indicateurs et mesures d'évaluation et de suivi des conditions des enfants.

11. Afin de pouvoir rentabiliser le système actuel d'information, d'améliorer les relations entre ses différentes composantes et de compléter le panorama des aspects abordés par d'autres opérations d'ordre méthodologique et opérationnel, il y a lieu de mentionner les éléments suivants :

- une quantité importante et pertinente de données sur les conditions et les occupations des enfants reste encore non exploitée dans la plupart des opérations et études réalisées,
- il serait souhaitable de développer des actions de coordination et d'échange d'informations entre les différentes composantes du système informationnel existant afin d'homogénéiser les concepts, nomenclatures, définitions, etc. ,
- veiller à la mise en place d'un système d'information centralisé sur le travail des enfants pour assurer la coordination entre les différentes sources, effectuer le regroupement des informations et bases de données et formuler des recommandations en matière d'actualisation et de diffusion de l'information dans ce domaine,
- réaliser des études entièrement consacrées aux conditions et occupations des enfants en les prenant comme unités d'étude et non pas comme variables observées dans des études plus générales à objectifs multiples. A ce propos, nous suggérons d'accorder une attention particulière aux aspects suivants :

- entreprendre des investigations approfondies en milieu rural qui manque cruellement d'études (surtout de nature qualitative) malgré qu'il regroupe plus de 80% de la main d'œuvre infantile,
- accorder une importance particulière aux études sur le travail salarié de la petite fille en milieu urbain (les résultats obtenus ont montré l'importance de cet aspect),
- consacrer des études spécifiques relatives aux enfants apprentis en milieu urbain qui sont en général des garçons, ainsi qu'aux aides familiaux qui sont les plus dominants dans le milieu rural,
- réaliser des études approfondies sur le phénomène d'inactivité des enfants qui sont plus nombreux que les enfants au travail,
- Effectuer des études structurées auprès des employeurs et sur les lieux de travail pour approfondir la connaissance du travail des enfants dans leurs milieux d'activité.

12. Enfin, le but de ce travail est de permettre de mieux comprendre le travail des enfants par le biais de l'identification des facteurs déterminants qui favorisent le maintien, le renforcement ou le recul de ce phénomène. Cette compréhension permettrait aux pouvoirs publics et autres intervenants (Agences Internationales, O.N.G. etc.) d'élaborer les stratégies appropriées et les procédés de leur mise en œuvre dans le but d'abolir ce fléau permettant ainsi aux enfants de jouir de leurs droits à l'éducation et aux jeux plutôt qu'au travail.

1. INTRODUCTION

13. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain et représentent donc le capital de base du développement économique et social de tout pays. Leurs droits ainsi que leur protection constituent une préoccupation majeure des instances nationales et internationales. Cette préoccupation concerne plus particulièrement les catégories d'enfants en situation vulnérable dont les enfants au travail.

14. A l'échelon international, cette question a pris une dimension universelle grâce à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant de 1989. De plus, l'OIT a adopté deux instruments importants concernant le travail des enfants à savoir : la Convention n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la Convention n° 182 sur les pires formes du travail des enfants.

15. Au niveau national, malgré les efforts déployés en faveur des enfants au travail, la situation de cette catégorie d'enfants reste préoccupante. Des programmes d'actions et des stratégies, visant à améliorer les conditions des enfants au travail et à lutter contre ce phénomène, ont été élaborés par des organismes gouvernementaux et de la société civile, avec l'appui d'agences internationales représentées au Maroc.

16. Le travail des enfants au Maroc est un phénomène complexe dans ses causes et multidimensionnel dans ses conséquences. Une connaissance approfondie de ses tenants et aboutissants permettra aux responsables gouvernementaux ainsi qu'aux organismes internationaux et organisations non gouvernementales d'élaborer de nouveaux plans d'action et d'améliorer l'efficacité des programmes en cours ou à entreprendre dans ce domaine.

17. Plusieurs enquêtes, études et recherches traitent partiellement ou totalement d'informations sur les caractéristiques des enfants en général et/ou au travail en particulier. Il est alors important de faire la revue des bases de données relatives aux enfants en mettant l'accent particulièrement sur le statut d'occupation, l'éducation et la santé et nutrition.

18. Pour mettre en relief l'importance des enfants au Maroc, le nombre de ceux qui sont âgés de moins de 15 ans est estimé en 2000 à 9 276 000, soit 32,3% de la population totale (Annuaire Statistique du Maroc, 2001). Ce pourcentage est relativement plus élevé chez les garçons que chez les filles avec respectivement 33,1% contre 31,5%. Quant au taux de féminité dans cette tranche d'âge, il est de l'ordre de 49,1% et est légèrement inférieur au taux de féminité 50,3% relatif à toute la population. Il est à remarquer que le nombre d'enfants connaît une baisse continue. Ce nombre, qui était en 1995 de 9 564 000 représentant 36,2% de la population totale, a connu une diminution annuelle moyenne de 0,6% alors que la population totale a subi une croissance annuelle de 1,7%. Cependant, la population enfantine prévue par cette étude étant âgée de 7 à 14 ans, son effectif en 2000 peut être estimé à 5 065 000 dont 49,1 % sont des filles.

19. Les statistiques sur l'emploi pour l'année 2000 (Activité, Emploi et Chômage, 2000) révèlent que le nombre d'enfants actifs occupés âgés de 14 ans ou moins s'élève à 474 mille dont 45,7% sont des filles et 88,2% dans le milieu rural. Le taux de féminité chez ces enfants est de 31,3% en milieu urbain et de 47,4% dans le rural. En termes relatifs, les enfants au travail en 2000 représentent 5,1% de l'ensemble de tous les enfants de moins de 15 ans correspondant à 4,7% chez les filles et 5,5% chez les garçons. Si on se limite à la tranche d'âge de 7 à 14 ans, le taux d'emploi correspondant est de 8,8%.

20. Relativement à toute la population active occupée, ces enfants travailleurs représentent 4,4% répartis en 7,3% pour le sexe féminin contre 3,3% pour le masculin. Ce taux connaît un grand écart entre les deux milieux de résidence,

puisque'il atteint 7,8% dans le rural contre 1% dans l'urbain. L'écart est encore plus accentué pour les filles (11,6% dans le rural contre 1,4% dans l'urbain) que pour les garçons (6% dans le rural contre 0,9% dans l'urbain). Il convient de noter que, d'après les statistiques sur l'emploi en milieu urbain, le phénomène du travail des enfants de moins de 15 ans ne cesse de diminuer dans ce milieu; Cette tendance s'est confirmée pour les deux milieux depuis la couverture du milieu rural par l'Enquête Nationale sur l'Emploi à partir de 1999. En effet, les taux d'emploi chez ces enfants sont passés en 1999 de 1,6% et 8,7% dans les milieux urbain et rural respectivement à 1,3% et 8,2% en 2000.

21. Le tableau ci-après tiré des résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi 2000 donne les taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence pour les enfants âgés de 7 à 14 ans :

Tableau 1

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	2,9	1,3	2,1
Rural	15,6	14,7	15,1
Ensemble	9,4	8,1	8,8

22. Concernant la situation scolaire des enfants, les données publiées ne donnent pas directement de statistiques ventilées par sexe, milieu de résidence et âge simultanément. Les données issues de l'Enquête Nationale sur l'Emploi 2000, permettent d'obtenir les taux de scolarisation selon le sexe et le milieu de résidence pour les enfants âgés de 7 à 14 ans qui sont résumés dans le tableau suivant:

Tableau 2

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	93,8	91,6	92,7
Rural	73,7	48,4	61,3
Ensemble	83,4	69,8	76,7

23. Il ressort de ce tableau, qu'environ 77% de l'ensemble des enfants âgés de 7 à 14 ans sont scolarisés. Ce taux est estimé à 92,7% dans le milieu urbain contre 61,3% dans le rural. L'écart de scolarisation entre les deux sexes reste aussi important : 83,4% chez les garçons contre 69,8% chez les filles. Si la situation de la scolarisation dans le milieu urbain n'est pas très inquiétante du fait qu'elle enregistre un taux de 93,8% chez les garçons versus 91,6% chez les filles, elle est par contre moins performante en milieu rural et plus particulièrement chez les filles puisque les taux respectifs n'affichent que 73,7% et 48,4%.

24. Remarquons enfin que pour cette tranche d'âge, pendant que 100 élèves sont sur les bancs de l'école, il y a environ 11 enfants au travail et 19 enfants sans activité.

25. Quant aux caractéristiques relatives à la santé et à la nutrition des enfants âgés de 7 à 14 ans, les statistiques officielles ne permettent pas de disposer de données détaillées pour cette tranche. En effet, l'information disponible se limite aux moyens

humains et à l'infrastructure sanitaire ainsi qu'aux différentes prestations préventives et curatives et ce pour des groupes d'âge incompatibles avec la tranche de référence (7 à 14 ans) : activités d'immunisation et de lutte contre la malnutrition et les maladies diarrhéiques pour les enfants de 0 à 11 mois, renseignements épidémiologiques et de soins sans distinction d'âge. Cependant, des renseignements spécifiques sur l'aspect relatif à la santé et à la nutrition seront examinés dans les parties II et III sur la base d'enquêtes réalisées par la Direction de la Statistique et le Ministère de la Santé.

26. Le présent rapport se propose de traiter dans les parties suivantes :

- la description des bases de données relatives aux différentes études, recherches et enquêtes,
- la présentation détaillée des informations pertinentes sur les enfants et l'élaboration d'indicateurs et de mesures synthétiques.

27. L'examen des études, recherches, enquêtes et publications se rapportant aux données statistiques sur les conditions des enfants au Maroc permet de distinguer trois types de sources d'informations:

- Des travaux localisés, voire isolés, à caractères et objectifs très limités, prenant la forme d'études de cas, de monographies ou d'opérations exploratoires concernant des groupes d'effectifs, en général, réduits. Malgré l'obtention de résultats intéressants pour les groupes considérés, les démarches poursuivies pour la collecte des informations ne sont pas en mesure de généraliser les résultats au delà du groupe observé. Ce premier type de travaux sera dénommé ultérieurement « travaux d'études et de recherche ».
- Des publications périodiques relatant des informations sur différents aspects sociaux, économiques, culturels, etc. de la population marocaine. Ces données statistiques sont souvent des sous-produits des activités de différents organismes et administrations et sont en général publiées dans l'Annuaire Statistique du Maroc.
- Des études structurées effectuées selon une approche scientifique basée sur une méthodologie permettant l'extrapolation des résultats. La plupart de telles études sont réalisées par la Direction de la Statistique.

28. Pour ces études, nous examinerons la méthodologie adoptée et les résultats obtenus à partir des documents relatifs à ces études (questionnaires, rapports méthodologiques, tableaux de résultats, etc.). Ce troisième type de source sera dénommé ultérieurement « opérations structurées ».

29. Ainsi, la partie II du rapport final sera présentée sous forme de sections où nous passerons en revue chacun des trois types de sources d'informations en mettant l'accent sur les aspects se rapportant aux conditions des enfants prévues par le présent projet.

30. La partie III qui constitue la principale composante du rapport final, sera basée sur les informations statistiques issues des opérations structurées.

2. APERCU SUR LES BASES DE DONNEES EXISTANTES, RELATIVES AUX ENFANTS

2.1 Travaux d'études et de recherche :

31. Plusieurs chercheurs et/ou organismes ont entrepris des études couvrant un groupe et/ou un champ limités en raison d'objectifs spécifiques ou de moyens et de structures insuffisants.

32. Pour ce premier type de sources, nous avons collecté, identifié et retenu les documents relatifs aux travaux les plus pertinents pour ce projet. Nous avons procédé par la suite à leur analyse et examen afin de relever les résultats saillants et d'établir une description sommaire sous forme de fiches signalétiques que nous présentons en annexe du présent rapport.

33. Nous donnons ci-après les principaux résultats et commentaires relatifs à chacune des études retenues.

2.1.1 *Enquête sur les petites filles « bonnes » travaillant dans les familles, 1995, LMPE/UNICEF*

34. Cette étude, dont la fiche signalétique est présentée en Annexe 3-1, permet de dégager les principaux résultats suivants:

- 46% des filles travaillent dans des villas contre 34% dans des appartements,
- 26% des filles ont moins de 10 et 72% ont moins de 13 ans,
- 77% des bonnes sont non scolarisées,
- 74% des filles sont d'origine rurale contre 11% proviennent du milieu urbain,
- la raison de travail la plus évoquée est la pauvreté des parents avec 72% suivie de l'orphelinat avec 23%,
- 56% des filles déclarent avoir déjà travaillé chez d'autres ménages,
- les filles ont déclaré leur vaccination dans 54% des cas et leur taux de morbidité s'élève à 58%,
- 59% des filles bonnes mangent avec les membres du ménage, 82% partagent la chambre avec d'autres membres du ménage pour dormir, 85% regardent la télévision comme les autres personnes et 79% reconnaissent avoir assez de vêtements,
- Plus de 25% des bonnes n'accompagnent pas les membres du ménage pendant les sorties et voyages dont 46% restent à la maison et 40% rejoignent leurs parents,
- Pour 73% des petites filles interrogées, le salaire ne dépasse pas 300 DH par mois, et plus de 80% ne touchent pas directement leur salaire, il est remis aux parents,
- 25% des filles ne reçoivent jamais la visite de leurs parents chez leurs employeurs,
- seules 10% des filles déclarent suivre une formation scolaire ou professionnelle, et plus de 80% des filles ne bénéficient pas de repos hebdomadaire ou mensuel, et une fille sur trois seulement n'a pas de repos en cas de maladie,

- pendant que 72% des filles se réveillent avant 7 heures du matin, 65% des filles dorment après 23 heures,
- environ les deux tiers des filles déclarent avoir de bonnes relations avec leurs employeurs,
- les chefs de ménage enquêtés sont à 88 % de sexe masculin, 45% âgés entre 40 et 50 ans, 10% divorcés ou veufs, 30% de niveau universitaire et 21% de hauts salariés,
- les ménages employeurs occupent dans 71% des cas des logements de plus de 4 pièces et sont dans 71% des cas aussi formés de plus de 3 personnes,
- 75% des employeurs déclarent être satisfaits de leurs bonnes et 48% préfèrent une petite fille car facile et sans problème,
- les parents des petites filles habitent dans 44% des cas dans des baraques et 28% dans des maisons en terre,
- presque 40% des ménages parentaux sont formés de plus de 7 personnes et 62% occupent des logements de moins de 3 pièces,
- 59% des parents ont répondu que leurs filles n'ont jamais été scolarisées, la raison principale évoquée est le manque de moyens (83%),
- les parents jugent que leurs filles vivent dans de bonnes conditions chez leurs employeurs puisque dans 85%, 82% et 66% des cas respectivement, elles mangent bien, dorment bien et s'habillent bien.

2.1.2 *Les enfants au travail : cas du Maroc, M.E.A.S./UNICEF, 1996.*

35. L'examen des résultats de cette enquête, dont la fiche signalétique est présentée en Annexe 3.2, permet d'en retenir les plus pertinents :

- la pauvreté des familles constitue un facteur décisif pour la mise au travail des enfants;
- la mise en évidence des limites structurelles du système éducatif et de formation;
- la décision de travailler est prise dans 52% des cas par les enfants eux-mêmes;
- la mise au travail intervient à un âge précoce : 28% avant 10 ans et 51% avant 12 ans;
- la liaison emploi-formation, escomptée pour les enfants, n'est importante que dans le secteur de l'artisanat (63% des enfants ne reçoivent pas de formation);
- plus de 70% des enfants perçoivent un salaire compris entre 100 et 200 DH par mois;
- la mise en évidence de nuisances et d'effets physiologiques sur la santé et la sécurité des enfants;

2.1.3 *Les enfants des rues de Fès : diagnostic et propositions, 1997.*

36. La fiche signalétique de cette étude est présentée en Annexe 3-3. Les résultats saillants peuvent se résumer comme suit :

- plus des trois quarts des enfants des rues ont un âge compris entre 13 et 17 ans ;
- plus de 80% des enfants des rues ont quitté leur domicile avant l'âge de 15 ans et le tiers avant 11 ans;
- 57% des enfants des rues sont issus du périurbain, le tiers de l'ancienne médina ;

- le milieu familial des enfants des rues est socio-économiquement pauvre et démographiquement dense ;
- seuls 6 enfants des rues sur 10 ont des parents vivant sous le même toit ;
- la moitié des enfants des rues n'a pas été scolarisée et le tiers n'a pas dépassé la troisième année du primaire;
- l'action isolée ou simultanée des facteurs aux conflits familiaux, à la violence au sein de la famille ainsi que la recherche de l'enfant d'un espace de liberté de consommer, de voyager et d'échapper aux contraintes familiales pousse les enfants à partir vivre dans les rues;
- les principales occupations des enfants des rues sont : les petits travaux (cirage de chaussures, vente de cigarettes, vente de sacs en plastique, porteur, etc.), la mendicité et le vol ;
- plus des trois quarts des enfants des rues se droguent dont le tiers avant 12 ans et 90% avant 15 ans;
- l'action de l'Etat en faveur des enfants des rues est prépondérante ;
- le tiers des enfants des rues n'ont fréquenté aucune institution, de l'Etat ou des mécènes, en faveur des enfants. Les autres ont séjourné au moins une fois dans l'une ou l'autre.

2.1.4 *Le travail des enfants au Maroc : Diagnostic et proposition de plan national et de plans sectoriels d'action, M.D.S.S.E.F.P. / B.I.T.-IPEC, 1999.*

37. Cette étude, qui a porté sur 3500 enfants (voir fiche signalétique en Annexe 3-4), constitue la base d'élaboration du plan national d'action ainsi que des plans d'action sectoriels en matière de lutte contre le travail des enfants.

38. Pour l'ensemble des enfants observés, les résultats qualitatifs et quantitatifs relatifs aux différents thèmes de l'enquête sont résumés ci-après :

- **Principales caractéristiques des enfants travailleurs :**

- 90% sont âgés entre 10 et 14 ans,
- 80% des enfants travailleurs sont non scolarisés actuellement: 50% ont fréquenté l'école pendant quelques années et 30% n'ont jamais franchi son seuil,
- 71% des enfants enquêtés vivent avec leurs parents et dans des familles comprenant 3 à 5 personnes dans 53% des cas,
- 96% des enfants vivent dans des familles qui souffrent de conditions de vie difficiles: revenus irréguliers (28%), situation précaire (36%) et grande pauvreté (36%),
- 22% des enfants mettent plus de 2 heures pour se rendre au lieu du travail et 21% mettent entre 1 et 2 heures.
- Tâches effectuées :
- 59% des enfants travailleurs sont exposés aux problèmes de lésions et d'épuisement musculaire ou osseux : 36% portent des charges de plus de 10 kg et 23% des charges de 5 à 10 kg,
- 59% des enfants se déplacent très fréquemment ou fréquemment pour les besoins du travail,

- les enfants exercent leurs tâches dans des postures fatigantes (49%) ou très fatigantes (22%),
 - les opérations effectuées par les enfants travailleurs sont qualifiées de pénibles, d'insalubres et de dangereuses, pour 48% des enfants interrogés,
 - les enfants effectuant des opérations répétitives et monotones représentent 34%,
 - les tâches répétitives et parcellaires sont exécutées sous la contrainte du temps, avec un rythme élevé, pour 40% des enfants enquêtés,
 - les contraintes imposées aux enfants, par la nature des tâches, les exposent à des risques graves (25%), et très graves (29%).
- **Milieu naturel :**
 - les enfants sont exposés dans leur lieu de travail aux aléas climatiques pénibles dans 34% des cas et très graves dans 8% des cas,
 - les enfants du milieu rural subissent des contraintes fortes (16%) ou très fortes (8%) dues à la nature du lieu de travail. De plus ils sont confrontés (gardiens de troupeaux par exemple) à des dangers graves ou très graves (16%) caractérisés par des morsures de serpents, de scorpions et de chiens errants ainsi que de piqûres d'insectes,
 - les risques naturels, qui peuvent être provoqués par l'homme, exposent aux dangers 29% des enfants travailleurs.
- **Milieu de travail :**
 - l'enquête révèle que le travail des enfants est exercé dans des locaux sales et dangereux (47%), dans un espace insuffisant et encombré (42%) et dans un milieu où la circulation est dangereuse ou très dangereuse (48%),
 - les enfants sont victimes de nuisances graves ou très graves causées par: les bruits et vibrations (21%), les poussières, le gaz et la fumée (47%), l'aération et la ventilation (30%), l'éclairage et les contraintes visuelles (27%) et les odeurs (34%),
 - malgré que les enfants ne soient pas autorisés à manipuler les tracteurs et les véhicules de transport, ils sont exposés à des accidents dans 45% des cas par les outils à main,
 - les dangers auxquels sont exposés les enfants sont importants : 48% sont exposés à des matières dangereuses (madriers de bois, tôles de fer, etc.) et 42% manipulent des produits nocifs et très dangereux (plomb, pesticides, solvants organiques, etc.),
 - le danger lié aux installations et procédés se situe principalement au niveau du risque d'incendie et touche 48% des enfants dans les différents secteurs.
- **Bien-être et prévention :**
 - pendant le travail, la ration alimentaire est en général insuffisante et déséquilibrée pour 32% des enfants et non disponible dans 31% des cas,
 - l'abri ou le local pour manger et s'abriter est précaire pour 11% des enfants et non disponible pour 25% de ces enfants,
 - l'eau pour se laver les mains est inexistante pour 40% des cas et les W-C sont non disponibles pour 46%,

- la majorité des enfants au travail ne portent ni équipements individuels ni moyens de protection contre les risques spécifiques,
- presque la totalité des enfants travailleurs (93%) ne bénéficient d'aucune surveillance médicale régulière. En cas de blessure, 53% ne reçoivent aucun soin et 10% font appel à des pratiques traditionnelles.

- **Horaires et salaires :**

- la durée de travail varie entre 5 et 10 heures par jour pour 50% des enfants et 31% assurent un travail de plus de 10 heures par jour,
- le volume horaire hebdomadaire dépasse 50 heures pour 52% des enfants et varie de 31 à 50 heures pour 30% des cas,
- le congé annuel est absent pour 66% des enfants qui travaillent plus de 270 jours par an, y compris les jours fériés,
- 53% des enfants reçoivent un salaire inférieur au salaire minimum (7,98 DH l'heure), 9% sont rémunérés de manière aléatoire et 31% ne touchent aucun salaire (apprentis et aides familiaux),
- tous les enfants interrogés (100%) ne bénéficient d'aucune assurance ni contre les maladies, ni contre les accidents du travail.

- **Relations de travail :**

- 60% des enfants sont souvent ou toujours inquiets dans le cadre d'un milieu non sécurisant,
- les enfants risquent d'être renvoyés à tout moment dans 22% des cas (statut précaire), 78% des enfants sont permanents mais menacés par la précarité de l'entreprise,
- 89% des enfants travailleurs sont dans une situation de dépendance en tant qu'apprentis ou aides familiaux,
- 39% des enfants subissent de fortes violences verbales et physiques de la part des adultes,
- 40% des enfants se sentent isolés ou très isolés et n'ont aucun recours en raison de leur situation illégale,
- l'absence de reconnaissance pour le travail effectué est ressentie par 69% des enfants,
- la présence des enfants dans certains secteurs est justifiée par leur apprentissage d'un métier. Or on constate que parmi les enfants interrogés, 36% n'ont bénéficié d'aucun apprentissage, 60% n'ont une maîtrise que de certaines techniques, et seuls 4% ont tiré profit d'un véritable apprentissage.

39. Les résultats sectoriels, pour chacun des thèmes précédents, permettent aussi de mettre l'accent sur certaines particularités propres à chacun de ces secteurs en matière de travail des enfants.

2.1.5 Enquête statistique sur les filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca, Délégation Régionale du M.P.E.P./UNICEF/FNUAP, 2001.

40. Cette enquête, localisée à Casablanca (voir fiche signalétique en Annexe 3-5), a permis non seulement de faire une étude qualitative et quantitative, mais aussi d'effectuer des extrapolations statistiques au niveau du Grand Casablanca dans le domaine du travail des filles-domestiques. Les principaux résultats enregistrés sont résumés ci-après :

- l'effectif total des filles-domestiques âgées de moins de 18 ans employées au Grand Casablanca est estimé en 2001 à 22 940 dont 3,8% ont moins de 11 ans, 16,2% ont moins de 13 ans et 59,2% (13580 enfants) ont moins de 15 ans, et donc 55,4% sont âgées de 11 à 14 ans. Notons par ailleurs que la population urbaine du Grand Casablanca en 2000 est estimée à 3.311.000 et que le nombre d'enfants au travail (moins de 15 ans) en 2000 à l'échelle nationale est de l'ordre de 474.000 enfants,

- 86,8% sont nées à la campagne,

- 82,2% ne savent ni lire ni écrire et 15,8% seulement ont le niveau du premier cycle fondamental (primaire),

- 22% des filles-domestiques sont orphelines dont 69,8% du père, 23,6% de la mère et 6,6% des deux parents,

- la taille moyenne du ménage parental est de 8 personnes avec 16,5% des ménages qui sont composés de 11 personnes ou plus,

- 75,4% des chefs de ménage parental sont actifs occupés dont 67,2% dans le secteur agricole,

- 65% des filles reçoivent les visites de leurs parents chez les employeurs dont l'objet est de percevoir leurs salaires dans 70% des cas. De même 64% des filles rendent visites à leurs parents dont 57% à l'occasion des fêtes religieuses uniquement et 32% à l'occasion du congé annuel uniquement,

- 54% des filles-domestiques travaillent chez des ménages occupant des logements de 3 à 4 pièces et 77% des ménages employeurs sont composés de 3 à 6 personnes,

- 89% des filles travaillent pour des ménages dont la densité est inférieure à 2 (moins de 2 personnes par pièce),

- 77% des employeurs sont propriétaires de leurs logements contre 19% de locataires,

- 85% des chefs de ménage sont de sexe masculin, et 60% ont un niveau d'instruction correspondant au secondaire ou plus contre 16% sans niveau d'instruction,

- 69% des chefs de ménage sont actifs occupés dont 46% sont des fonctionnaires

- seuls 19% des ménages déclarent être au courant des problèmes de leurs employées dont 66% considèrent que les préoccupations essentielles sont liées à la pauvreté,

- Dans 70% des cas, la raison de faire travailler les jeunes est la préférence pour cette catégorie d'âge, et 14,4% correspond à la disponibilité,

- La décision de mise au travail domestique est prise dans 84% des cas par le père ou la mère contre 11,7% seulement par la fille,

- 8% des filles ont déclaré avoir commencé à travailler à moins de 8 ans, 30% à moins de 12 ans, et 95% avant l'âge de 15 ans. Quant à la durée moyenne de travail des filles-domestiques est estimée à 3,5 ans passés chez un ou plusieurs employeurs,

- seules 21,5% des filles n'ont pas changé d'employeurs. Les principales raisons de changement de ménage sont le mauvais traitement (53,1%) et le travail surchargé (27,6%),
- les tâches les plus fréquentes sont « ménage et courses » dans 58% des cas suivies des tâches de « ménage »,
- les horaires de travail des filles-domestiques ne sont fixes, 79% se réveillent entre 6 et 8 heures et 80% se couchent après 22 heures,
- 22% des filles déclarent ne bénéficier ni de congé annuel ni de jours de repos,
- presque toutes les domestiques sont payées mensuellement, leur salaire croît avec l'âge et varie en fonction du type de logement de l'employeur: en moyenne 500, 430 et 320 DH respectivement pour villas, immeubles et autres types,
- le salaire est versé dans 77% des cas à un membre de sa famille contre 21% seulement à la fille elle-même,
- La plupart des filles-domestiques bénéficient d'avantages supplémentaires: achats de vêtement (75%), bain maure à l'extérieur (58%), frais de transport pour visite familiale (74%),
- 98% des filles passent leur moment de repos à regarder la télévision,
- 44% des filles auraient un état de santé nécessitant des soins médicaux dont 99% sont à la charge du ménage employeur,
- les repas sont pris avec les membres du ménage dans 57% des cas, soit 41%, 51% et 82% respectivement dans villas, immeubles, et autres types,
- les domestiques passent la nuit dans des chambres mises à leurs dispositions dans 59%, 16% et 13% des cas respectivement dans les villas, immeubles et autres types, soit 29% des cas seulement dans l'ensemble,
- près de 55% des filles sont punies, ce taux est de 68% pour celles âgées de moins de 15 ans et 32% pour les autres, Le motif le plus fréquent est le travail mal fait (42%) suivi de la casse d'un objet,
- les formes de punition sont principalement les injures (96%) contre 10% par des coups,
- 55% des filles enquêtées déclarent souffrir d'un mal quelconque dont la cause principale est la fatigue générale avec 39%, le mal de dos avec 15% et les maux de tête avec 15%,
- 98% des filles âgées de 15 à moins de 18 ans sont pubères, contre presque 50% pour les autres,
- 32% connaissent au moins une méthode contraceptive, 62% chez les filles âgées entre 15 et 17 et 11% pour les autres, seules 17% connaissent une MST (39% contre 2,2%)
- 17% des filles-domestiques ont une personne à qui se confier. Cette personne est un membre de la famille dans 51% des cas et 32% des cas un membre du ménage employeur,
- concernant le devenir des jeunes domestiques, 25% des ménages déclarent s'en préoccuper dont 28% veulent leur apprendre un métier,
- près de la moitié des filles (48,7%) désirent apprendre un métier alors que 34% de celles âgées de 15 à 17 ans désirent se marier et seules 11% acceptent de continuer à travailler comme domestique.

2.1.6 *Etude des Enfants Travailleurs dans la Préfecture de Sidi Youssef Ben Ali, 2001, Fondation Marrakech 21 / UNICEF*

41. C'est une étude très localisée dans l'espace comme l'indique sa fiche signalétique de l'Annexe 3-6. Cependant, certains résultats ne manquent pas d'intérêt. En effet :

- Parmi les 464 ateliers visités, 117 ateliers, soit 25% du nombre total, emploient au moins un enfant de moins de 15 ans,
- Ces 117 ateliers emploient 1600 personnes dont 177 enfants, soit 11% de la main d'œuvre occupée,
- Le nombre de familles identifiées, correspondant aux enfants au travail, est égal à 171 dont 7 ont plusieurs enfants au travail (les adresses de 6 familles n'ont pu être localisées),
 - La taille moyenne de ces familles est de 6,7 personnes,
 - 80% des enfants travailleurs vivent avec leur famille,
 - le nombre de personnes actives occupées est de 3 pour 55% des familles et de 4 pour 24% des familles, avec des salaires mensuels variant de 100 à 250 DH pour 50% des familles et de 250 à 350 DH pour 21% des familles,
 - 11% des enfants sont âgés de moins de 11 ans et 47% sont âgés de 11 à 13 ans,
 - 11% des enfants travailleurs n'ont jamais fréquenté l'école,
 - 78% des enfants scolarisés ont abandonné l'école entre le CE2 et le CE5,
 - 59% des enfants sont jugés analphabètes (d'après le test de l'enquête) malgré les quelques années passées à l'école par certains d'entre eux,
 - 46% des enfants déclarent avoir abandonné l'école de leur propre décision, avec 35% à cause de la pauvreté et 11% en raison de l'échec scolaire,
 - 58% des enfants travaillent dans des locaux mal entretenus et 41 % sont exposés à des dangers liés à leur travail,
 - les enfants travaillent en moyenne 11,5 heures par jour et 6 jours par semaine,
 - 87% des enfants bénéficient d'un jour de repos par semaine et 59% ont une heure de repos par jour,
 - 72% des salaires ne dépassent pas 50 DH par semaine et 77% atteignent à peine 10 DH par jour,
 - en cas de maladie, 67% des enfants sont pris en charge par leur famille contre 15% seulement par l'employeur,
 - 78% des enfants souhaitent bénéficier d'alphabétisation et travailler, alors que 12% souhaitent réintégrer l'école.

2.1.7 Conclusion

42. Les études et recherches présentées dans cette section ont permis, dans le cadre de leurs objectifs respectifs, de dégager des résultats qualitatifs et des fois quantitatifs intéressants sur le phénomène des enfants au travail. Il se dégage ainsi, de manière générale, que les enfants travailleurs sont :

- des deux sexes;
- de tous les âges de 7 à 14 ans et même avant 7 ans;
- non scolarisés ou de faibles niveaux scolaires;
- issus de milieux pauvres;
- habitant des logements réduits et précaires;
- de parents sans niveaux scolaires;
- de familles nombreuses;
- des apprentis non rémunérés ou perçoivent de faibles salaires;
- chargés de tâches jugées non formatrices d'un métier;
- mis au travail durant plus de 40 heures par semaine et presque tous les jours de la semaine ;
- dans des conditions de travail difficiles voire pénibles;
- sont mis dans des conditions d'hygiène et de sécurité nuisibles pour leur développement et leur santé;
- etc.

43. Les facteurs cités plus haut, qui ne sont pas par ailleurs exhaustifs, sont liés entre eux. Il n'y a pas malheureusement d'études basées sur une méthodologie permettant d'approfondir l'analyse du travail des enfants et de faire des extrapolations sur ces facteurs.

2.2 Annuaire Statistique du Maroc

44. L'annuaire statistique du Maroc constitue une référence statistique de base dans le système national d'information économique et sociale. Son contenu est amélioré d'année en année pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs. En effet, la Direction de la Statistique collecte et publie annuellement les informations chiffrées produites par ses services et par les différents départements gouvernementaux. Les données, réparties de manière thématique en chapitres, sont fournies sous formes de tableaux et d'indicateurs au niveau national et aux niveaux régional et provincial lorsque l'information le permet. L'un des intérêts majeurs que présente ce périodique d'informations est de permettre le suivi, l'évolution et les comparaisons spatiale et temporelle de chacun des aspects traités.

45. Les variables qui sont en relation avec l'objet du présent travail sont contenues dans les chapitres relatifs à :

- territoire et population;
- éducation et formation;
- santé et prévoyance sociale;
- emploi et salaire.

46. L'annuaire statistique 2001 donne les informations statistiques disponibles pour l'année 2000. Les thèmes traités sont divisés en 22 chapitres et les données sont présentées essentiellement sous forme de tableaux. Des résumés introductifs, au début de chaque chapitre, fournissent des indications sur les sources de données, sur les méthodologies et sur les nomenclatures utilisées.

47. La plupart des données publiées dans ce volume se rapportent aux 5 dernières années (1996-2000) et sont fournies au niveau national ainsi qu'au niveau régional et provincial ou préfectoral lorsque l'information le permet.

48. A titre indicatif, nous présentons ci-dessous tous les chapitres traités dans ce volume en indiquant, pour ceux qui contiennent des informations sur les enfants, les caractéristiques pertinentes en relation avec les thèmes des termes de référence:

- I- territoire et population : donne les effectifs des enfants par tranches quinquennales d'âge et par sexe;
- II- climatologie;
- III- agriculture, forêts et pêche;
- IV- mines;
- V- énergie et eau;
- VI- industrie et artisanat;
- VII- construction et foncier;
- VIII- transports;
- IX- poste et télécommunications;
- X- tourisme;
- XI- éducation et formation : on y trouve les effectifs des enfants fréquentant les écoles coraniques et d'enseignement préscolaire et les élèves fréquentant les établissements publics et privés d'enseignement primaire, collégial, secondaire, supérieur, et de formation professionnelle et ce, selon le sexe, l'âge, la province ou préfecture et la région;
- XII- santé et prévoyance sociale : donne, par région et province ou préfecture et pour les enfants âgés de moins d'un an, le nombre de prises des vaccins, les nombres de pesées et de malnutris dépistés, les nombres de prises des vitamines D et A, et les statistiques sur la déshydratation et les maladies diarrhéiques;
- XIII- emploi et salaire : contient la répartition de la population selon type d'activité, l'âge, le sexe et le milieu de résidence. Malheureusement, les enfants actifs sont regroupés en un seul groupe d'âge : « moins de 15 ans »;
- XIV- justice et sauvegarde de l'enfance;
- XV- activités culturelles et loisirs;
- XVI- prix;
- XVII- commerce extérieur;
- XVIII- monnaie et crédit;
- XIX- bourse des valeurs;
- XX- finances publiques;
- XXI- comptes de la nation;
- XXII- environnement.

2.3 Opérations structurées

49. La Direction de la Statistique du Ministère de la Prévision Economique et du Plan, constitue la principale source d'informations correspondant aux aspects et caractéristiques relatifs aux conditions des enfants telles que prévues par les objectifs du présent projet. En effet, grâce à des opérations de grande envergure à objectifs multiples ou ciblés, cette Direction dispose d'importantes bases de données permettant d'effectuer des analyses approfondies sur le sujet en question.

50. Par ailleurs, d'autres départements, notamment, ceux de l'Agriculture, l'Emploi et la Santé, ont effectué des enquêtes structurées pouvant fournir des informations supplémentaires dans ce domaine.

51. Après examen des différents documents relatifs aux opérations menées (questionnaires, méthodologies, rapports de résultats) et suite aux contacts avec les responsables et les personnes ressources et aux discussions avec les experts supervisant le présent projet, nous avons retenu un ensemble d'enquêtes jugées les plus pertinentes. Il s'agit des opérations (enquêtes ou recensements) suivantes :

- Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Direction de la Statistique, 1994
- Enquête Nationale sur le Niveau de vie des Ménages (ENNVN), Direction de la Statistique, 1998/1999
- Enquêtes Nationales sur l'Emploi (ENE), Direction de la Statistique, 1999, 2000 et 2001
- Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSI), Direction de la Statistique, 1999/2000
- Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM), Direction de la Statistique, 2000/2001
- Recensement Général de l'Agriculture: Enquête Structure (RGA/ES), Ministère de l'Agriculture, 1998
- Enquêtes Nationales sur la Population et la Santé, Ministère de la Santé, 1992, 1995 et 1997
- Enquête sur le Secteur Informel Localisé en Milieu Urbain, Ministère de l'Emploi, 1999.

52. Nous présentons ci-après, les éléments signalétiques de chacune de ces opérations. Une analyse plus approfondie en relation avec chacun des thèmes prévus par la partie B des termes de référence est effectuée et présentée dans la partie III.

2.3.1 Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1994

Titre: Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994, réalisé sur le terrain du 2 au 20 Septembre, quatrième opération du genre depuis l'indépendance du Maroc.

Objectifs:

- Dénombrer la Population Légale au niveau de toutes les unités administratives du pays: Provinces, Préfectures, Municipalités, Cercles et Communes Rurales;

- Dégager les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population aux niveaux national, urbain, rural, par province et par commune;
- Constituer la documentation de base nécessaire à la confection d'un échantillon maître en vue de la réalisation d'études socio-économiques plus poussées au cours de la période inter-censitaire;
- Déterminer l'état des logements disponibles aux différents niveaux géographiques, les caractéristiques et l'équipement des habitations par milieu et selon le statut de leur occupation, etc.
- Permettre de faire l'inventaire des établissements et locaux à usage professionnel (administratif, industriel, commercial, artisanal, etc.) et rassembler des informations concernant les activités économiques et certains équipements socio-économiques en milieu rural;
- Dénombrer et étudier les incapacités physiques et mentales des personnes handicapées.

Population cible :

L'ensemble de la population et des habitations du Maroc au 2 septembre 1994.

Variables observées :

Elles sont relatives aux caractéristiques démographiques, socio-économiques et d'éducation des membres du ménage, aux personnes handicapées et aux informations sur le logement occupé.

Méthodologie et organisation :

C'est une opération exhaustive qui a nécessité le découpage du pays en districts (un district par enquêteur) et secteurs (chacun est formé de 3 à 4 districts et confié à un contrôleur) selon des méthodes cartographiques appropriées pour les milieux urbain et rural. Une méthode cartographique spéciale a été conçue pour déterminer les lieux de rassemblement des populations nomades et faciliter leur recensement. Les travaux de cartographie ont duré plus de trois ans et mobilisé quelque cinq cents agents et ingénieurs.

Une formation, de forme pyramidale, a été organisée au profit successivement de 60 cadres de la Direction de la Statistique, 500 superviseurs, 2.000 formateurs et contrôleurs et 40.000 agents enquêteurs et contrôleurs.

L'organisation logistique a été aussi considérée avant le lancement de l'opération du recensement.

Méthode d'observation :

Durant la période allant du 2 au 20 septembre 1994, les agents recenseurs se sont présentés chez les ménages de leurs districts respectifs pour remplir les questionnaires prévus dans le cadre du recensement. Un travail de contrôle est effectué pour s'assurer du bon déroulement de cette opération et du respect de la part des agents recenseurs des instructions de collecte. Les travaux effectués par les contrôleurs ont eux-mêmes fait l'objet de contrôles effectués par les techniciens du recensement. Une équipe à l'échelle centrale avait pour tâches de suivre au quotidien le déroulement du

recensement et proposer les solutions adéquates aux problèmes et difficultés rencontrés par les agents de recensement.

Exploitation et extrapolation :

Après réception des documents du recensement, ils sont classés et contrôlés avant d'être traités automatiquement: saisie des données, contrôle de validité et de cohérence et mise en tableaux des résultats. L'exploitation des données du recensement s'est déroulée successivement en plusieurs actions:

- exploitation des cahiers de la population pour déterminer la population légale par unité administrative,
- exploitation d'un échantillon de 1% des ménages pour disposer rapidement des caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population au niveau national,
- exploitation d'échantillons de tailles plus grandes afin de donner les derniers résultats à des niveaux géographiques plus détaillés (provinces et préfectures, communes) ainsi que des tableaux de résultats selon les besoins des utilisateurs.

Degrés de fiabilité et de précision :

L'organisation minutieuse du recensement avant, pendant et après sa réalisation par des techniciens de haut niveau ainsi que la formation dispensée aux différents agents ayant participé à cette opération ont permis d'obtenir des données très fiables. Quant à la précision, on ne peut trouver de résultats plus précis que ceux obtenus à partir du recensement.

Nature des tableaux et des résultats :

Les résultats sont publiés au fur et à mesure de leur obtention. La première publication donne la population légale par unité administrative suivie d'une seconde présentant des tableaux commentés sur la répartition de la population à l'échelle nationale selon les différentes caractéristiques socio-économiques et démographiques. Ensuite, des bases de données communautaires (Badoc) ont été publiées relativement aux variables du recensement.

Accessibilité aux données :

La Direction de la Statistique met à la disposition des utilisateurs et chercheurs les fichiers de données du recensement (échantillon de 20% des questionnaires) pour tirer les résultats relatifs aux variables du recensement aussi bien à l'échelle nationale que provinciale ou communale.

Remarques et observations :

- le module relatif aux variables sur les incapacités physiques et mentales n'a pas été exploité. Remarquons à ce sujet que l'effectif total des handicapés serait sous estimé si on se base uniquement sur la variable « type d'activité » (question n° 18);
- les questions relatives à la scolarité et au travail ne permettent pas d'identifier les enfants qui sont en même temps aux études et au travail, ceux qui sont aux études seulement et ceux qui sont au travail seulement;
-

Résultats généraux :

- au 2 septembre 1994, la population totale du Maroc s'est élevée à 26 073 717 personnes (dont 50 181 étrangers) et correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 2,06% depuis le recensement de 1982. Ce taux est en nette diminution par rapport à celui enregistré entre 1971 et 1994 et qui était de 2,6% par an.
- La population urbaine qui atteint 13 407 835 personnes a connu une croissance accrue aussi bien en termes absolus que relatifs. En effet, le taux d'urbanisation qui était de 35% en 1971 et de 42,7% en 1984 est passé à 51,4% en 1994;
- A l'échelle nationale, le taux de masculinité est de 49,7%, il est du même ordre pour les milieux urbain et rural;
- La population marocaine est caractérisée par la jeunesse : 37% des personnes sont âgées de moins de 15 ans, 48% ont moins de 20 ans et 65,5 % ont moins de 30 ans;
- La population active (âgée de 15 à moins de 60 ans) représente 14,5 millions de personnes soit 55,9% de la population totale;
- Le nombre d'enfants au travail âgés de 7 à moins de 15 ans est de l'ordre de 360 mille soit 5,1% de la population active occupée. Ce nombre représente 3,7% des enfants âgés de moins de 15 ans et environ 7% des enfants âgés de 7 à moins de 15 ans;

Des résultats plus détaillés sont présentés dans la partie III en relation avec les thèmes du présent projet.

2.3.2 Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVVM), 1998/1999

Titre de l'opération : Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages, 1998/1999

C'est une enquête périodique sur le niveau de vie des ménages, s'inscrivant dans un système d'enquêtes qui vise à constituer une base de données intégrées, à l'échelle nationale, en vue d'actualiser les données de la dernière opération sur le niveau de vie des ménages, réalisée en 1990/1991, et de mettre à jour certains indicateurs socio-économiques .

Objectifs:

Recueillir des informations fournissant une description détaillée des niveaux de vie ainsi qu'une base de données indispensable pour aider à définir et à évaluer les programmes sociaux et notamment :

- fournir une base de données sur l'accès de la population aux services sociaux de base (alphabétisation, éducation, santé, logement,.....);
- identifier et analyser les caractéristiques des groupes sociaux les plus vulnérables et vers lesquels l'assistance sociale de l'Etat doit s'orienter ;
- étudier l'environnement socio-économique des ménages par l'examen de l'utilisation des services communautaires et sociaux mis à la disposition de la population et les effets sur son bien-être ;
- produire et actualiser une série d'indicateurs socio-économiques, tant quantitatifs que qualitatifs, permettant aux divers organismes

et départements ministériels de prendre des décisions fondées sur des données sûres ;

- saisir l'ampleur des inégalités entre les différents groupes sociaux et les diverses régions du pays;
- obtenir des données intégrées sur un grand nombre de variables pour faire ressortir les liens existant entre les différents déterminants démographiques et socio-économiques du Niveau de vie.

Population cible :

Les ménages de diverses couches sociales résidant dans les différentes régions du Royaume.

Variables observées :

Les variables relatives aux aspects touchant la démographie, le logement, l'alphabétisation, l'éducation, la santé, l'emploi, l'énergie, les dépenses de consommation, l'accès aux biens durables, les activités agro-pastorales, l'état nutritionnel de la population, etc... Le questionnaire abrégé est constitué de trois types de questionnaires:

* Q1- Questionnaire principal sur les ménages : Son objectif est de recueillir à la fois des données relatives aux variables intéressant aussi bien les individus (caractéristiques démographiques, scolarité, santé, emploi...) que les ménages (exploitation agricole, revenu.....).

Ce questionnaire comporte plusieurs modules qui sont:

- Caractéristiques démographiques des membres des ménages ;
- Mobilité sociale ;
- Habitat ;
- Consommation et dépenses d'énergie ;
- Education ;
- Santé ;
- Emploi ;
- Biens durables possédés ;
- Moyens de transport possédés ;
- Migration ;
- Fécondité, planning familial, nutrition des enfants ;
- Emprunts et placements ;
- Transferts entre ménages ;
- Emploi indépendant non agricole ;
- Activités agro-pastorales ;
- Anthropométrie (poids et taille des membres du ménage) ;
- Identification des priorités vis à vis des infrastructures sociales de base ;
- Caractéristiques des ordinateurs possédés par le ménage.

*Q2 Questionnaire sur les dépenses :

L'objet de ce questionnaire est de collecter des informations se rapportant aux dépenses alimentaires des ménages et à toutes les autres dépenses non relevées au niveau du questionnaire principal.

Son but essentiel est l'estimation des dépenses du ménage relatives à tous les aspects non relevés au niveau du questionnaire principal.

Pour réduire l'impact de l'effet mémoire sur les déclarations des enquêtés, on a eu recours au concept de période de référence, c'est à dire la période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les interviewés au moment de l'entrevue. Le choix de cette période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation. C'est ainsi que plusieurs types de relevés sont institués pour les diverses acquisitions des ménages. Ces relevés sont les suivants:

- Relevé rétrospectif sur une année : provisions alimentaires annuelles ;
- Relevé rétrospectif sur deux mois : acquisitions alimentaires en grandes quantités ;
- Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions alimentaires courantes ;
- Relevés journaliers des acquisitions alimentaires courantes ;
- Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions individuelles ;
- Relevé rétrospectif sur un mois des acquisitions individuelles ;
- Relevé rétrospectif sur deux mois des acquisitions non alimentaires ;
- Relevé rétrospectif sur trois mois des acquisitions non alimentaires ;
- Relevé rétrospectif sur une année des acquisitions non alimentaires.

*Q3- Questionnaires communautaires :

Ces questionnaires ont pour objet la collecte de données sur les équipements collectifs disponibles et le degré d'accès de la population à ces équipements. Les « variables communautaires », définies à un niveau d'agrégation plus élevé que celui de l'individu ou du ménage, sont aussi des déterminants, non moins importants, des conditions de vie de la population. La connaissance de ces variables communautaires est nécessaire pour mieux expliquer les comportements individuels.

Méthodologie d'échantillonnage :

- Champ de l'enquête : ménages résidant sur l'ensemble du territoire national, de toutes les tailles et des différents groupes socio-économiques;
- Plan de sondage : un plan de sondage stratifié à deux degrés est adopté, basé sur l'échantillon maître, permettant de fournir des estimations fiables des indicateurs socio-économiques de la population. Cet échantillon maître constitue d'ailleurs un support pour l'élaboration des plans de sondage des enquêtes auprès des ménages. Il désigne un ensemble d'unités primaires (UP) définies sur un mode aréolaire. Des sous-échantillons sont sélectionnés au sein de cet ensemble pour les besoins de toutes les enquêtes post-censitaires menées auprès des ménages. Les données statistiques et cartographiques fournies par le Recensement Général de la

Population et de l'Habitat de 1994 ont servi de base à l'élaboration de cet échantillon maître;

- Taille de l'échantillon : échantillon de 5.184 ménages. Cette taille est suffisante pour donner des estimations fiables des caractéristiques recherchées au niveau national (urbain et rural);
- Premier degré de sondage : 432 UP ont été sélectionnées parmi les 1500 UP constituant l'échantillon maître;
- Deuxième degré de sondage : au niveau de chaque unité-primaire de l'échantillon ainsi obtenu, 12 ménages sont sélectionnés avec un tirage à probabilités égales. Le mode de tirage adopté diffère d'un milieu à l'autre. Dans l'urbain et le rural à habitat regroupé, c'est un tirage systématique à probabilités égales. Pour le rural dispersé, des grappes de 12 ménages sont constituées pour en tirer une par UP et ce, en vue de minimiser les déplacements entre les ménages de l'échantillon.

Méthode d'observation :

53. Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine-enquête. Pour tenir compte des effets des fluctuations saisonnières sur certaines variables observées, particulièrement les dépenses et le revenu, la durée d'exécution de l'enquête a été étalée sur une année entière.

Exploitation et extrapolation :

Les étapes de collecte et d'exploitation sont intégrées et menées en parallèle afin de réduire les délais de diffusion des résultats.

L'extrapolation est effectuée à l'aide de coefficients d'extrapolation déterminés à partir d'éléments méthodologiques liés au plan de sondage suivi.

La base de données saisie et celle du système d'extrapolation sont installées dans un fichier du logiciel Ariel permettant la sortie de résultats extrapolés sous différentes formes selon les requêtes formulées (tableaux simples et croisés, mesures statistiques, etc.).

Degrés de fiabilité et de précision :

Le rapport méthodologique ne fait pas mention explicite aux marges d'erreur associées aux différentes estimations des résultats publiés. Cependant, ces résultats ne peuvent être que fiables et atteignant un niveau de précision relativement satisfaisant compte tenu de la crédibilité de l'institution ayant réalisé cette opération, de la compétence et de l'expérience de ses cadres, de l'importance de la taille de l'échantillon observé ainsi que de la rigueur scientifique et méthodologique dans l'élaboration et l'exécution des différentes étapes de l'enquête.

Nature des tableaux et des résultats :

Le rapport d'enquête publié récemment par la Direction de la Statistique fournit des résultats sous forme de tableaux simples et croisés ainsi qu'une analyse statistique descriptive des principaux thèmes abordés, en l'occurrence :

- Principales caractéristiques démographiques ;
- Habitat ;

- Alphabétisation et scolarisation ;
- Santé ;
- Priorités de la population vis à vis des équipements collectifs ;
- Dépenses de consommation : niveau, caractéristiques et disparités ;
- Population pauvre : approche, niveau et caractéristiques.

Accessibilité aux données :

L'information statistique issue de l'ENNVM 1998/1999 peut être obtenue par les utilisateurs par l'exploitation directe des résultats contenus dans le rapport d'enquête publié à cette fin. Pour des besoins plus spécifiques, nécessitant une exploitation appropriée de la base de donnée, l'utilisateur devra formuler sa demande, par écrit, auprès du Directeur de la Statistique.

Résultats saillants :

Etant donné que le rapport de l'enquête fournit une importante quantité d'informations sur les différents sujets abordés, nous nous limitons à présenter les résultats globaux relatifs aux thèmes liés au présent projet, à savoir, statut d'occupation des enfants, scolarisation et santé :

- 15% des enfants entre 7 et 15 ans n'ont jamais été scolarisés; Ce taux est de 3,3% seulement en milieu urbain contre 26% dans le rural et atteint 50,2% chez les filles rurales;
- 11,1% entre 7 et 15 ans ont abandonné le cycle fondamental;
- le taux net de scolarisation pour les enfants de 7 à 15 ans est de :
 - . 65,4% dans l'ensemble, 71,1% pour les garçons et 58,6% chez les filles;
 - . dans l'urbain il est de 83,7% avec 86,5% et 80,8% chez les filles et les garçons respectivement;
 - . dans le rural ces taux sont respectivement de 48%, 57,8% et 37,7%;
- chaque mois 16,7% de personnes (tout âge confondu) dont 55,3% sont des femmes risquent d'être malades ou blessées;
- 27,8% parmi ces malades ou blessés sont âgés de moins de 15 ans;
- le taux de couverture médico-sociale est de 13,5% avec 13,7% chez les hommes et 13,2% chez les femmes;
- ce taux de couverture est de 21,8% en milieu urbain contre 3,8% seulement dans le rural;
- ce taux s'élève à 35% chez les 20% de la population la plus aisée contre 2,3% au sein des 20% les plus démunis;
- la couverture vaccinale pour les 12-23 mois atteint 90,5% dans l'ensemble avec 96% enregistré en milieu urbain et 86% dans le rural;
- l'indice IMC de Quételet, donné uniquement pour les adultes (18 ans et plus), montre que 5,4% présentent une insuffisance pondérale;
- la dépense annuelle moyenne par personne est de 7.823 DH (la médiane s'élève à 5.780DH);
- dans l'urbain cette dépense moyenne atteint 10.152 DH (médiane = 7.552 DH) alors qu'elle n'est que de 5.085 DH (médiane = 4.228 DH),
- les 4 quintiles de dépenses par personne permettent de définir les cinq classes suivantes (chacune de 20%) :
 - . moins de 3404 DH

- . de 3404 à moins de 4912 DH
- . de 4912 à moins de 6805 DH
- . de 6805 à moins de 10329 DH
- . 10329 DH et plus;
 - 65,8% des pauvres sont des ruraux;
 - 44,2% des pauvres sont des enfants âgés de moins de 15 ans, avec 37,5% dans l'urbain et 47,7% dans le rural;
 - le nombre d'actifs occupés ayant 15 ans et plus est 9 009 000 avec un taux de féminisation de 32,7%;
 - le rapport ne donne pas de résultats relatifs au travail des enfants de moins de 15 ans.

Dans la partie III, les résultats détaillés relatifs aux thèmes des termes de référence seront présentés et commentés.

2.3.3 *Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSI) 1999/2000*

Titre de l'opération : Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSI) 1999/2000.

Cette enquête est réalisée par la Direction de la Statistique.

Objectifs attendus : le but de cette opération est de saisir les caractéristiques et le rôle du secteur informel dans le processus de développement économique et social. Les objectifs visent essentiellement à :

- Saisir les caractéristiques et le fonctionnement des unités de production informelles et leur relation avec les autres secteurs de l'économie ;
- Mesurer la contribution du secteur du secteur informel à la création de l'emploi, à la production, à l'accès aux revenus à la formation du capital humain et à la mobilisation des ressources financières ;
- Fournir un flux d'informations à la Comptabilité Nationale pour l'établissement des comptes de production et de répartition primaire du secteur informel.

Population cible :

Elle comprend les unités de production qui ne disposent pas de la comptabilité légale, c'est-à-dire de la comptabilité tenue par les entreprises conformément à l'organisation comptable en vigueur au Maroc.

Les exploitations agricoles sont écartées du champ de l'enquête ; mais les activités commerciales et artisanales exercées par les agriculteurs comme des activités secondaires sont prises en considération.

Variables observées :

Les variables retenues permettent de recueillir les informations sur les caractéristiques et les modes de comportement des établissements informels, l'emploi et conditions de travail, la production, les dépenses et charges, le rythme de l'activité, les conditions du marché (clients, fournisseurs, etc.), les équipements et investissements, les empreints, la commercialisation et concurrence, les difficultés et les perspectives d'avenir.

Méthodologie d'échantillonnage :

L'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) a été utilisée comme base pour la constitution de l'échantillon de l'ENSI. En effet, au moment du remplissage du questionnaire de l'ENE, qui a touché 48000 ménages, dont environ 16000 en milieu rural, les enquêteurs identifient et sélectionnent, dans un formulaire destiné pour l'ENSI, les membres des ménages dont le statut professionnel est "employeur", "indépendant", "travailleur à domicile" ou "salarie gérant". L'ensemble des membres ainsi identifiés, a permis l'accès à près de 15 000 unités de production informelles à observer dans le cadre de l'ENSI, dont 23% se trouvent en milieu rural.

Nous rappelons qu'un aperçu sur la méthodologie d'échantillonnage est donné ci-dessous, lors de la présentation de l'ENE.

Méthode d'observation :

A partir des listes établies lors de l'ENE, concernant les unités informelles, un contrôleur se rend au domicile des de ces personnes afin de procéder à l'actualisation des informations rapportées par cette enquête (s'assurer que les unités exercent encore et chercher si d'autres unités sont nées entre-temps).

A l'issue de ce travail, le contrôleur fixe le choix de la méthode de collecte de données en fonction du local de l'unité informelle concernée comme suit :

- pour les unités dont les propriétaires-exploitants sont des travailleurs à domicile ou des employeurs informels, l'enquête a lieu sur les lieux de travail ;
- pour les unités dont les propriétaires-exploitants sont des indépendants, si l'activité est exercée sur un emplacement fixe, l'enquête y est réalisée, sinon (commerçant ambulant, taxi, artisan, etc.), l'enquête est menée au domicile de l'intéressé.

Exploitation et extrapolation :

Les données collectées viennent de subir les opérations de saisie et d'épuration et ne sont prêtes pour les exploitations et extrapolations statistiques que depuis début Juin 2002.

Degrés de fiabilité et de précision :

Jusqu'à date, aucun rapport méthodologique officiel sur l'enquête en question ne fait cours pour connaître les marges d'erreur associées aux différentes estimations des résultats attendus. Cependant, les résultats relatifs aux caractéristiques liées aux objectifs de départ ne peuvent être que fiables et atteignant un niveau de précision relativement satisfaisant compte tenu de la crédibilité de l'institution ayant réalisé cette opération, de la compétence et de l'expérience de ses cadres, de l'importance de la taille de l'échantillon observé (15000) ainsi que de la rigueur scientifique et méthodologique dans l'élaboration et l'exécution des différentes étapes de l'enquête.

Accessibilité aux données :

Les fichiers de données viennent d'être préparés pour leur exploitation et les requêtes formulées aux responsables de la Direction de la Statistique ont été satisfaites. Les résultats correspondants font l'objet de présentation et de commentaires dans la partie III.

2.3.4 *Enquêtes Nationales sur l'Emploi (ENE), 1999, 2000 (y compris le module enfant) et 2001.*

Titre de l'opération : Enquêtes Nationales sur l'Emploi (ENE), 1999, 2000 et 2001. Cette opération, étalée sur toute l'année, couvre aussi le milieu rural depuis 1999. En 2000, un module supplémentaire sur les enfants a été joint au questionnaire principal.

Objectifs attendus :

Pour les opérations principales de 1999, 2000 et 2001, les objectifs essentiels sont :

- déterminer le volume et les caractéristiques démographiques et culturelles de la population active et de ses diverses composantes (activité, emploi et chômage);
- connaître les structures socio-professionnelles de la main-d'œuvre et de l'emploi;
- déterminer les caractéristiques démographiques et socio-professionnelles de la population active en chômage;
- rassembler les informations sur l'accès de la population urbaine à certains services sociaux de base;

Quant au module relatif au travail des enfants, il vise principalement à :

- déterminer la situation de l'enfant dans le ménage;
- appréhender le travail des enfants et sa relation avec la scolarité;
- mesurer l'importance des tâches ménagères et étudier leur perception et leur impact sur la scolarité des enfants.

Population cible :

L'enquête porte sur tous les ménages résidant sur l'ensemble du territoire national, de toutes les tailles et des différents groupes socio-économiques.

Le module enfant concerne tous les enfants âgés de moins de 18 ans.

Variables observées :

Pour les enquêtes principales, les variables portent sur les aspects relatifs aux :

- conditions d'habitation et accès aux services sociaux de base;
- caractéristiques démographiques et culturelles des membres de ménage;
- caractéristiques de la population active en chômage;
- caractéristiques professionnelles et économiques de l'activité principale de la population active (occupée ou en chômage);
- variables professionnelles et économiques des activités secondaires;
- précision du type d'activité des personnes âgées de 7 et plus.

Quant au module enfant, les variables observées concernent :

- la situation de l'enfant dans le ménage : lien de parenté, scolarité nombre d'heures de présence à l'école, type d'orphelinat, adoption, inscription à l'état civil;
- le travail des enfants (activités professionnelles) : activité, nature du travail effectué (profession, situation dans la profession, lieu de travail), durée hebdomadaire de travail, perception de l'enfant sur son travail et conséquences du travail sur la scolarité de l'enfant;
- le travail des enfants (tâches ménagères ou domestiques) : exécution de tâches ménagères, durée hebdomadaire de ces tâches, opinion de l'enfant sur les tâches effectuées et impact des tâches ménagères sur la scolarité de l'enfant.

Méthodologie d'échantillonnage :

- Plan de sondage : un plan de sondage stratifié à deux degrés est adopté, basé sur l'échantillon maître, permettant de fournir des estimations fiables des indicateurs socio-économiques de la population. Cet échantillon maître constitue d'ailleurs un support pour l'élaboration des plans de sondage des enquêtes auprès des ménages. Il désigne un ensemble d'unités primaires (UP) définies sur un mode aréolaire. Des sous-échantillons sont sélectionnés au sein de cet ensemble pour les besoins de toutes les enquêtes post-censitaires menées auprès des ménages. Les données statistiques et cartographiques fournies par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994 ont servi de base à l'élaboration de cet échantillon maître;
- Taille de l'échantillon : un grand échantillon de 48000 ménages, dont 16000 en milieu rural, est fixé pour répondre aux objectifs de l'enquête et pour permettre de donner des estimations fiables des caractéristiques recherchées au niveau national, régional et par milieu (urbain et rural).
- Premier degré de sondage : Cette taille de 48000 ménages a nécessité la couverture des 1500 unités primaires qui constituent l'échantillon maître ;
- Deuxième degré de sondage : au niveau de chaque unité-primaire échantillon, un échantillon de ménages est sélectionné avec un tirage à probabilités égales.
- Les enfants âgés de moins de 18 ans des ménages de l'échantillon ayant été enquêtés durant les mois de Juin, Juillet et Août 2000, ont fait l'objet d'une enquête complémentaire, plus approfondie, par le biais d'un questionnaire spécifique intitulé "module enfant".

Méthode d'observation :

Les données sont recueillies par entrevues directes menées par le personnel (enquêteurs, contrôleurs, et superviseurs) des Délégations Régionales du Ministère de la Prévision Economique et du Plan. La collecte des données est étalée sur toute l'année sauf pour le module enfant qui a été joint au questionnaire principal durant les mois de Juin, Juillet et Août 2000.

Exploitation et extrapolation :

Toutes les modalités des questions sont pré-codifiées, sauf celles dont le chiffrement nécessite l'utilisation d'une nomenclature très détaillée (diplôme, profession et branche d'activité). Les questionnaires sont acheminés mensuellement à la Direction

de la Statistique pour le traitement final. Les documents reçus sont vérifiés et transmis aux ateliers de saisie. Les fichiers de données sont soumis à un programme de contrôle pour déceler les erreurs, incohérences ou omissions éventuelles. Après épuration des fichiers, les informations recueillies sont soumises à leur tour à une évaluation statistique en vue de s'assurer de leur fiabilité et de leur cohérence.

Après l'achèvement de l'opération de cohérence, les données sont extrapolées à l'échelle de la population.

Degrés de fiabilité et de précision :

Aucune mention n'est indiquée à ce sujet dans les rapports des résultats de ces enquêtes. Cependant, compte tenu de la méthodologie adoptée, de l'importance de la taille de l'échantillon et de l'expérience des cadres organisateurs, tout laisse penser que les résultats sont fiables et les marges d'erreur des estimations sont faibles.

Natures des tableaux et des résultats :

Les résultats sont publiés dans deux types de rapports. Le premier concerne la diffusion des résultats préliminaires de l'enquête, alors que le second donne des résultats plus détaillés. Les données diffusées dans ces deux types de rapports renferment à la fois des informations à l'échelle nationale et régionale. Par ailleurs, vu l'étalement des travaux de collecte sur toute l'année, des résultats trimestriels sur l'activité, l'emploi et le chômage sont publiés au niveau national urbain et rural.

Pour l'activité et l'emploi des enfants, les résultats périodiques ne sont présentés que regroupés dans une seule tranche d'âge « moins de 15 ans ».

Quant aux résultats relatifs au module enfant, ils ne sont pas encore publiés.

Accessibilité aux données :

Les fichiers des données relatifs aux enquêtes nationales sur l'emploi sont disponibles à la Direction de la Statistique qui, en plus des publications périodiques, peut fournir des résultats spécifiques aux utilisateurs qui en font la demande.

*2.3.5 Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages
2000/2001.*

Titre de l'opération : Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2000/2001.

Cette enquête est réalisée par la Direction de la Statistique. Elle permet d'actualiser les données de la dernière opération sur la consommation et les dépenses des ménages, réalisée en 1985/86.

Objectifs attendus : les données à fournir par cette opération sont essentielles aussi bien pour des études économiques et nutritionnelles que pour des travaux de planification. Les objectifs visent principalement à :

- Etudier la composition et l'importance des dépenses alimentaires des ménages selon leurs caractéristiques socio-économiques ;
- Déterminer les dépenses d'acquisition des différents produits de consommation selon les modes d'acquisition (achat, autoconsommation,

- dons reçus, etc.), et selon les principaux déterminants socio-économiques ;
- Permettre l'actualisation des coefficients de pondération utilisés dans le calcul de l'Indice du Coût de la Vie (ICV) et de certains agrégats de la Comptabilité Nationale ;
 - Estimer les quantités alimentaires consommées pour chaque produit ;
 - Analyser la consommation alimentaire selon l'origine du produit (achat, autoconsommation, dons reçus, etc.), et selon les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages ;
 - Connaître le comportement alimentaire des ménages ;
 - Evaluer la situation nutritionnelle de la population ;
 - Etudier le marché de la demande des biens et services ;
 - Connaître la répartition des dépenses de consommation entre les groupes socio-économiques ;
 - Evaluer l'incidence des mesures économiques et sociales sur les groupes socio-économiques ;
 - Etudier le profil de la pauvreté aux niveaux national et régional ;
 - Mesurer l'accès de la population aux services sociaux de base (scolarisation, santé, etc.) ;
 - Etudier quelques aspects de l'environnement socio-économique des ménages concernant les équipements en biens durables, l'investissement en logement, l'utilisation des nouvelles technologies, la solidarité sociale, etc.

Population cible :

Elle englobe les ménages de diverses couches sociales résidant dans les différentes régions du Royaume.

Variables observées :

Les variables touchent les aspects relatifs aux caractéristiques socio-démographiques de base des ménages et leurs membres (âge, sexe, statut familial, scolarisation, logement, santé, emploi, etc.), investissement en logement, équipements informatiques, revenu, acquisition de biens et services alimentaires et non alimentaires (y compris les biens durables), nutrition, allaitement et régime alimentaire pour les moins de deux ans, infrastructures communales existantes.

Méthodologie d'échantillonnage :

- Champ de l'enquête : l'enquête porte sur l'ensemble des ménages résidant sur l'ensemble du territoire national, de toutes les tailles et des différents groupes socio-économiques ;
- Plan de sondage : un plan de sondage stratifié à deux degrés est adopté, basé sur l'échantillon maître, permettant de fournir des estimations fiables des indicateurs socio-économiques de la population. Cet échantillon maître constitue d'ailleurs un support pour l'élaboration des plans de sondage des enquêtes auprès des ménages. Il désigne un ensemble d'unités primaires (UP) définies sur un mode aréolaire. Des sous-échantillons sont sélectionnés au sein de cet ensemble pour les besoins de toutes les enquêtes post-censitaires menées auprès des ménages. Les données statistiques et cartographiques fournies par le

Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994 ont servi de base à l'élaboration de cet échantillon maître;

- Taille de l'échantillon : un grand échantillon de 15000 ménages est fixé pour répondre aux objectifs de l'enquête et pour permettre de donner des estimations fiables des caractéristiques recherchées au niveau national, régional et par milieu (urbain et rural). Au niveau
- Premier degré de sondage : Cette taille de 1500 ménages a nécessité la couverture de 80% des 1500 unités primaires qui constituent l'échantillon maître ;
- Deuxième degré de sondage : au niveau de chaque unité-primaire échantillon, un échantillon de ménages est sélectionné avec un tirage à probabilités égales.

Méthode d'observation :

Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine-enquête. Les travaux de collecte ont duré treize mois, à partir d'octobre 2000, et ont été effectués par les Délégations Régionales du Ministère de la prévision Economique et du Plan dans les zones de l'échantillon se trouvant dans leurs champs territoriaux.

Exploitation :

Les données collectées sont actuellement en cours d'épuration et de saisie informatique. Ce travail sera achevé vers la fin de l'année en cours.

Degrés de fiabilité et de précision :

Jusqu'à présent, aucun rapport méthodologique officiel sur l'enquête en question ne fait cours pour connaître les marges d'erreur associées aux différentes estimations des résultats attendus. Cependant, ces résultats ne peuvent être que fiables et atteignant un niveau de précision relativement satisfaisant compte tenu de la crédibilité de l'institution ayant réalisé cette opération, de la compétence et de l'expérience de ses cadres, de l'importance de la taille de l'échantillon observé ainsi que de la rigueur scientifique et méthodologique dans l'élaboration et l'exécution des différentes étapes de l'enquête.

Accessibilité aux données :

Les responsables de la Direction de la Statistique nous ont assuré de leur coopération à fournir les tableaux de données demandés dès la fin de leur saisie informatique et la préparation du fichier final prévue fin 2002.

2.3.6 Recensement Général de l'Agriculture/Enquête Structure, 1998

Titre: Recensement Général de l'Agriculture/Enquête Structure, 1998

Cette opération est réalisée par le Ministère de l'Agriculture comme une deuxième phase, après l'achèvement en Mai 1997 d'une première phase qui a consisté en un recensement exhaustif de toutes les exploitations agricoles, en utilisant un questionnaire succinct renfermant les principales variables agricoles. Cette première phase a nécessité six mois de travaux de terrain. Elle a permis, entre autres, l'établissement d'un fichier exhaustif de tous les exploitants agricoles, autrement dit, une base de sondage pour la deuxième phase du Recensement Général de l'Agriculture (RGA), appelée aussi « enquête structure ».

Objectifs:

L'enquête structure vise principalement la connaissance approfondie des structures des exploitations agricoles et appréhender les différents aspects liés au développement de l'agriculture marocaine, en particulier:

- saisir les aspects structurels de l'agriculture marocaine permettant une meilleure connaissance du monde rural;
- disposer de données au niveau national, régional et local servant d'outils indispensables à l'élaboration de programmes de développement;
- constituer un fichier de l'ensemble des exploitations agricoles en vue d'obtenir une base de sondage pour différentes enquêtes;
- établir une situation de référence pour les données statistiques collectées dans le cadre du programme annuel des enquêtes;
- connaître de manière approfondie les structures des exploitations agricoles au niveau de la mécanisation, d'utilisation d'intrants, de la main d'œuvre, du mode de conduite des cultures, de la commercialisation, etc.

Population cible :

L'ensemble des exploitations agricoles recensées lors de la première phase où une exploitation est définie comme étant une unité économique soumise à une direction unique et comprenant animaux et/ou terre utilisée entièrement ou partiellement pour la production agricole, indépendamment du titre de possession ou du mode juridique et ayant au moins la taille minimale conventionnelle. L'exploitation peut contenir un ou plusieurs îlots, situés dans une ou plusieurs régions distinctes à condition qu'ils utilisent les mêmes moyens de production.

Variables observées :

Elles portent sur la localisation de l'exploitation, l'identification de l'exploitant, les caractéristiques et activités des membres du ménage de l'exploitant, la main d'œuvre salariée permanente et saisonnière ainsi qu'aux aspects liés au niveau de mécanisation, à l'utilisation d'intrants, à la main d'œuvre, au mode de conduite des cultures, à la commercialisation, à l'élevage etc.

Méthodologie d'échantillonnage :

La collecte des données dans le cadre de cette deuxième phase ne concerne qu'un échantillon représentatif de l'ensemble des exploitations agricoles au niveau de chaque province.

- Modèle de sondage : il a été fait recours à un échantillonnage probabiliste à partir de la base constituée par la 1^{ère} phase du Recensement Général de l'Agriculture. La démarche poursuivie a porté sur la sélection d'un certain nombre de douars échantillon (villages) dont le tirage a été fait selon un plan stratifié à deux degrés. La stratification a consisté en la constitution, au niveau de chaque province du Royaume, d'un certain nombre de strates dont les éléments sont des communes rurales. Les limites de ces strates

- ont été fixées par rapport aux critères suivants : superficie agricole utile (SAU) et nombre d'exploitants agricoles dans la commune ;
- Taille de l'échantillon : la taille de l'échantillon, tant au premier degré (nombre de communes) qu'au second degré (nombre de douars), a été basée sur la variabilité entre les communes de la même strate et celle entre les douars de la même commune. La variabilité retenue est celle concernant la combinaison des variables clefs pour cette enquête qui sont la SAU, le nombre d'exploitants, l'irrigué et le cheptel (bovins, ovins et caprins). Pour le cheptel, chaque espèce est considérée selon son importance dans la province, la commune ou le village. La détermination de la taille globale de l'échantillon est fonction de la précision souhaitée, de l'estimation des principaux paramètres de l'enquête, des moyens humains et matériels disponibles et du calendrier arrêté pour la réalisation de l'ensemble des étapes de l'enquête. La disponibilité de l'information auxiliaire et les degrés de dispersion des principales variables de l'étude ont été également considérés dans la détermination de la taille de l'échantillon. La démarche poursuivie visait d'une part, à minimiser les erreurs d'observation et d'autre part, à accepter une marge d'erreur relative raisonnable pour l'estimation des principaux paramètres de l'enquête. Au total, près de 35.000 exploitants agricoles ont été enquêtés lors de cette 2^{ème} phase du RGA. La première phase ayant couvert près de 1.500.000 exploitants agricoles.

Méthode d'observation :

Les exploitations de l'échantillon sont enquêtées en un seul passage, par interview directe auprès d'un interlocuteur qui peut être, selon le cas, l'exploitant (personne physique), le représentant des indivisaires, le principal associé ou bien le porte-parole d'une coopérative ou d'une société publique ou privée.

Le personnel de terrain mobilisé pour la collecte des données de l'enquête structure est composé de 200 enquêteurs, 35 contrôleurs et autant de superviseurs.

Les travaux de terrain se sont étalés sur une période de trois mois environ (fin Avril – fin Juillet 1998).

Exploitation et extrapolation :

Les moyens informatiques étaient principalement ceux mobilisés lors de la première phase du RGA pour la saisie des questionnaires. Des liaisons intranet ont été cependant introduites pour faciliter le transfert des données des Services Extérieurs aux Services Centraux.

Le chef de la Division des Statistiques et de l'Informatique nous a confié que malgré que les résultats de l'enquête de structure ne sont pas encore rendus publics, l'exploitation est achevée et les programmes de traitement et de tabulation informatiques sont au point avec une extrapolation effectuée à l'aide de coefficients déterminés à partir d'éléments méthodologiques liés au plan de sondage suivi. Cependant, nos requêtes en tableaux de données liées au travail des enfants n'ont pu

être satisfaites en raison des limites de temps et de l'insuffisance de personnel technique.

Degrés de fiabilité et de précision :

La note méthodologique sur l'échantillonnage qui nous a été fournie par le responsable statisticien de l'enquête, fait juste mention de minimiser les erreurs d'observation et d'accepter une marge d'erreur relative raisonnable pour l'estimation des principaux paramètres de l'enquête, sans expliciter les marges de ces erreurs associées aux différentes estimations des résultats qui seront publiés.

Il y a toutes les raisons d'espérer cependant, que ces résultats seront fiables et atteignent un niveau de précision satisfaisant compte tenu du bon niveau d'organisation, des moyens humains et matériels mis en œuvre, de l'importance de la taille de l'échantillon (35000 exploitations) observé ainsi que de la démarche méthodologique poursuivie dans l'élaboration et l'exécution des tâches assignées.

Nature des tableaux et des résultats :

Les tableaux de données et les résultats de l'enquête ne sont pas encore publiés.

Accessibilité aux données :

Le chef de la Division des Statistiques et de l'Informatique nous avait assuré que toutes les données dont nous aurons besoin nous seraient fournies sur demande écrite. A cet effet, nous avons formulé une telle demande, stipulant la nature des variables et le contenu des tableaux à nous fournir. Ces informations n'ont pu être fournies jusqu'à présent faute de temps et de moyens.

2.3.7 Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant 1997.

Titre de l'opération : Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant 1997, Ministère de la Santé/Ligue des Etats Arabes/PAPCHILD

C'est une enquête qui fait partie du Projet Arabe de Développement de L'Enfance (PAPCHILD) pour la réalisation d'enquêtes sur la santé de la mère et de l'enfant dans les pays arabes. Elle est réalisée par le Service des Etudes et de l'Information Sanitaire du Ministère de la Santé.

Objectifs: Le but principal est de fournir aux responsables et administrateurs des programmes de population des données de bases actualisées et de qualité sur la fécondité, la mortalité, la planification familiale et la santé. De telles données sont utiles pour évaluer l'impact de leurs activités, mais aussi pour planifier de nouvelles stratégies.

De plus, cette enquête permet de disposer de résultats et d'une base de données utilisables, au niveau international, par les organismes et les chercheurs qui s'intéressent aux problèmes de la population et de la santé.

A cet effet, les principaux objectifs attendus de cette opération sont :

- Recueillir des données à l'échelle nationale, par milieu de résidence, par région et par province, permettant de calculer des taux démographiques (fécondité, mortalité infanto-juvénile, etc.);

- Analyser les facteurs qui déterminent les niveaux et les tendances de la fécondité et de la mortalité infantile et juvénile;
- Mesurer le taux d'utilisation de la contraception;
- Mesurer l'efficacité de la contraception;
- Recueillir des données sur la santé de l'enfant: vaccinations, allaitement, prévalence et traitement de la diarrhée, de la fièvre et de la toux, mesures de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans;
- Diagnostiquer l'état de la santé reproductive: morbidité reproductive, mortalité maternelle, MST-DIDA, planification familiale, suivi prénatale, assistance à l'accouchement, etc.;

Population cible:

Les ménages, les femmes de 15 à 49 ans et les enfants de moins de 5 ans, de différentes couches sociales, résidant dans les différentes régions, en milieu urbain et rural.

Variables observées :

Les variables sont de deux types :

- Le premier type, relatif aux ménages, constitue le questionnaire ménage. Il permet de relever les caractéristiques sur leurs membres, sur le logement et les conditions de vie. L'observation de ces variables permet ainsi d'identifier les femmes et les enfants éligibles pour le deuxième type de questionnaire;
- Le deuxième groupe de questions, intitulé questionnaire individuel, concerne chacune des femmes entre 15 et 49 ans du ménage puis chaque enfant de moins de 5 ans et traite des aspects touchant les caractéristiques socio-démographiques, la nuptialité, la reproduction, la contraception, la santé et l'allaitement, la vaccination et la santé de l'enfant, la fécondité existante et souhaitée, les caractéristiques du conjoint, les MST-SIDA, puis les mesures anthropométriques.

Méthodologie d'échantillonnage :

L'échantillonnage a été élaboré en collaboration avec la Direction de la Statistique. Du fait que les unités à observer sont les mêmes que celles des enquêtes réalisées par la Division des Enquêtes auprès des Ménages de la Direction de la Statistique, une démarche similaire est ainsi préconisée pour l'obtention d'un échantillon de ménages à partir de l'échantillon maître. Nous rappelons que l'échantillon maître désigne un ensemble d'unités primaires (UP) définies sur un mode aréolaire. Les données statistiques et cartographiques fournies par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994 ont servi de base à l'élaboration de cet échantillon maître. Voici quelques éléments clefs de cet échantillonnage :

- Stratification primaire: selon les régions, les provinces (ou préfectures), la dimension de la ville et le type d'habitat;
- Echantillon pour le remplissage du questionnaire ménage:
 - o Tirage des unités primaires (districts): chaque strate a été répartie en zones de mêmes tailles, en termes de ménages, de façon à tirer une

- unité primaire par zone, à probabilité proportionnelle à la taille. Le nombre d'UP tirées s'élève à 1500 au total dont 648 en milieu rural;
- Tirage des unités secondaires (ménages): 30 ménages par UP échantillon, avec une probabilité égale, soit 45000 ménages au total;
- **Echantillon pour le remplissage du questionnaire individuel:**
 - Tirage des unités primaires (districts): pour les besoins de cette enquête, le nombre d'UP tirées s'élève à 200 au total dont 94 en milieu rural, selon un tirage systématique proportionnel à la taille de la population;
 - Tirage des unités secondaires (ménages): tous les ménages des 200 UP échantillon pour les quels les questionnaire ménages ont été remplis, sont retenus pour l'enquête individuelle. 6000 ménages ont été ainsi sélectionnés pour cette partie dont 2820 ménages dans le rural;

Méthode d'observation :

Cinquante agents des délégations du Ministère de la Santé ont participé à l'enquête ménage (grand échantillon de 45000 ménages) qui a duré trois semaines, à partir du 21 octobre 1996. L'enquête individuelle (échantillon de 6000 ménages) a été réalisée une année après.

Chacune des sept équipes chargées des interviews comprenait un chef d'équipe, une contrôlease, et quatre enquêtrices. La supervision générale était assurée, en plus du directeur technique, par trois cadres.

Exploitation et extrapolation :

Le traitement de l'enquête a consisté aux tâches suivantes:

- réception et classement des questionnaires au bureau central à Rabat;
- saisie et épuration informatique des données: le logiciel ISSA a été utilisé;
- extrapolation et tabulation: l'extrapolation est effectuée à l'aide de coefficients d'extrapolation déterminés à partir d'éléments méthodologiques liés au plan de sondage suivi. La dernière action dans le processus d'exploitation consistait à passer les programmes de tabulation permettant la sortie de résultats extrapolés sous différentes formes selon les requêtes formulées.

Degrés de fiabilité et de précision :

Le rapport méthodologique ne fait pas mention explicite aux marges d'erreur associées aux différentes estimations des résultats publiés. Cependant, au vu des gros moyens humains et matériels mis en œuvre, de la bonne organisation dans l'exécution des tâches de collecte et de traitement, de l'importance de la taille de l'échantillon observé et surtout de l'étroite coopération avec la Direction de la Statistique en ce qui concerne les approches méthodologiques, au vu de tout cela, les résultats ne peuvent être que fiables et atteignent un niveau de précision relativement satisfaisant.

Principaux résultats :

Nous présentons dans ce qui suit les résultats relatifs aux conditions des enfants de moins de 5 ans. Les autres, entre 5 et 14 ans, ont été inclus par l'enquête dans la population de 5 ans et plus :

- les moins de 15 ans représentent un peu plus du tiers de la population totale, soit 36,3%, enregistrant une réduction notable d'environ 10 points par rapport au RGPH 1994 ;
- la taille moyenne des ménages est de 5,5 dans le milieu urbain et de 6,5 dans le rural ;
- le quotient de mortalité (pour mille) reste encore relativement élevé par rapport aux normes : il est de 45,8 pour la mortalité infanto-juvénile (moins de 5 ans), de 36,6 pour la mortalité infantile (moins de 1 an), de 9,8 pour la mortalité juvénile (de 1 à 4 ans), de 19,7 pour la mortalité néonatale (moins de 1 mois) et de 16,9 pour la mortalité post-néonatale (de 1 à 11 mois) ;
- ces taux sont au moins deux fois plus grands dans le milieu rural que dans l'urbain ;
- tous les quotients montrent une surmortalité masculine à l'exception de la mortalité juvénile pour laquelle apparaît une légère surmortalité féminine de 11% ;
- le risque de mortalité des enfants de mères analphabètes est presque le double de ceux ayant des mères juste au niveau primaire de leur scolarité ;
- l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans est mesuré par les indices, taille-pour-âge et poids-pour-taille qui renseignent sur le retard de croissance et l'insuffisance pondérale respectivement puis un troisième indice, poids-pour-âge qui renseigne sur l'effet combiné des deux carences. Le premier indice montre que ce sont les moins de 7 mois qui sont les plus touchés par un retard de croissance ; le deuxième montre que ce sont les enfants (plus les garçons que les filles) de 2 à 3 ans qui sont le plus touchés ; le troisième indice montre que près du quart des enfants de moins de 5 ans souffre de problèmes nutritionnels et que ceux du rural sont les plus touchés ;
- 87% des enfants de 12 à 23 mois sont vaccinés contre les six maladies, 4% des enfants n'ont reçu aucun vaccin et 81% le sont avant l'âge d'un an mais. Le niveau de couverture est plus important en milieu urbain (94% contre 81% dans le rural) ;
- les maladies diarrhéiques constituent la principale cause de mortalité et de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans. La fièvre, la rougeole et les accidents constituent les autres causes mais de moindre importance ;

2.3.8 *Enquête sur le Secteur Informel Localisé en Milieu Urbain, 1999.*

Titre de l'opération : Enquête sur le Secteur Informel Localisé en Milieu Urbain, Ministère de l'Emploi, 1999.

Cette enquête, commanditée par le Ministère de l'Emploi, a été confiée à un bureau d'étude privé pour la conception, la réalisation, exploitation et diffusion.

Objectifs attendus : Trois principaux objectifs sont attendus de cette étude:

- Connaître les modes de fonctionnement des entreprises du secteur informel, en particulier, concernant les conditions de démarrage (financement, assistance, accès aux locaux, etc.) et d'activité (approvisionnement, production, commercialisation, concurrence, etc.);
- Identification et description des principales difficultés de fonctionnement de ces entreprises, en ce qui concerne particulièrement les contraintes relatives au financement, au

marché, aux relations administratives et celles d'ordre réglementaire;

- Relever les perspectives de développement de ces entreprises et notamment les aspirations d'avenir des chefs d'unités en mettant l'accent sur la nature de l'assistance souhaitée.

Population cible:

Elle englobe toutes les unités économiques non agricoles, localisées dans le milieu urbain et qui répondent à la définition de l'entreprise informelle: celles qui ne tiennent pas de comptabilité détaillée et qui emploient 10 personnes ou moins.

Les secteurs touchés par l'étude sont l'industrie (y compris l'artisanat), le bâtiment, les services et le commerce.

Variables observées:

Les variables touchent les aspects relatifs à la genèse de l'établissement, à son fonctionnement actuel puis à ses perspectives d'avenir. Ainsi les thèmes développés sont les suivants: identification et caractéristiques de l'unité, caractéristiques du local, conditions de création de l'unité, organisation et gestion de l'unité, évolution et perspectives, accès aux services d'assistance technique, caractéristiques de l'emploi et salaires, cadre juridique et réglementaire puis relation avec la profession.

Méthodologie d'échantillonnage:

- Champ de l'enquête : la typologie des villes (grande, moyenne et petite) fournit une première variable de stratification et a conduit à trois domaines d'étude qui sont :
 - . D1 : Casablanca
 - . D2 : Safi, Marrakech, Salé, Fès, Tétouan, Oujda
 - . D3 : Nador, Sidi Kacem, Azrou, Essaouira.
- Plan de sondage : le plan de sondage adopté combine d'une part, un sondage probabiliste par stratification explicite selon les variables : Domaine (D1, D2 et D3), Secteur (Bâtiment, Industrie, Services, et Commerce), Branche d'activité, Taille de l'unité (1, de 2 à 5 et de 6 à 10) et d'autre part, un sondage par quotas par stratification implicite selon les variables : Type de quartier (médina, périphérique, et nouvelle médina), Age du patron, Sexe du patron, Age de l'entreprise.
- Taille de l'échantillon : fixée en fonction des moyens humains et matériels, du calendrier d'exécution de l'étude ainsi que du niveau de précision dans l'estimation des paramètres de l'étude. Ce qui a conduit à une taille globale de 1500 unités, devenue 1513 après réalisation de l'enquête. La répartition de l'échantillon par domaine et par secteur d'activité est faite de manière proportionnelle au nombre d'unités.

Méthode d'observation:

N'est pas exposée dans le rapport.

Exploitation et extrapolation:

L'exploitation de l'information collectée est effectuée par le logiciel SPSS-Data Entry. Le logiciel SPSS a été utilisé aussi pour la tabulation et l'obtention de mesures permettant d'effectuer les analyses statistiques.

L'extrapolation utilise des coefficients de pondération relatifs au plan de sondage utilisé, en se basant sur les taux d'évolution des effectifs des unités entre 1988 et 1997.

Degrés de fiabilité et de précision:

A l'exception d'une mention très générale, évoquée lors de la présentation de la méthodologie d'échantillonnage, affirmant accepter pour les principaux paramètres à estimer, d'une part une marge d'erreur relative comprise entre 8 et 12% avec une confiance de 95% au niveau de chacun des domaines d'étude et au niveau de chacun des secteurs d'activité et d'autre part, une marge d'erreur relative comprise entre 3 et 8% avec une confiance de 95% au niveau global. Le rapport d'analyse ne donne aucune indication explicite sur les marges d'erreur associées aux différentes estimations des résultats publiés.

Quant au degré de fiabilité des résultats de cette enquête, d'après la description du rapport, les étapes de préparation, de collecte et de traitement des données ont été effectuées selon les règles de l'art (équipe pluridisciplinaire de consultants, agents d'exécution des tâches de collecte et de saisie de bon niveau, bonne organisation, bon encadrement).

Nature des tableaux et des résultats:

Le rapport d'enquête fournit les résultats sous forme thématique en donnant pour chaque thème un ensemble de tableaux de répartition, dont le contenu est supposé être extrapolé à la population de référence, ainsi qu'une analyse statistique descriptive, illustrée par des représentations graphiques (en tuyaux d'orgue principalement).

Notons que sur les 250 pages relatant les résultats de l'étude, seule une dizaine de pages est consacrée à des renseignements sur les employés tous âges confondus, sans aucune mention sur le travail des enfants, à l'exception d'un seul tableau donnant la répartition (en pourcentages) des actifs occupés selon l'âge (pour les classes suivantes : moins de 15 ans, de 16 à 29, etc.) et le secteur. Les autres variables considérées pour ces employés sont : sexe, niveau d'instruction, formation professionnelle, mode de paiement puis salaire croisé avec la qualification. L'essentiel des thèmes abordés traitent tous des aspects liés à l'entreprise elle-même.

Accessibilité aux données:

Le Ministère de l'Emploi ne dispose pas de la base de données relatives à cette enquête.

Résultats saillants:

Les résultats que nous pouvons tirer du rapport d'analyse, relatifs au présent projet, à savoir, le travail des enfants, sont les suivants:

- les enfants de moins de 15 ans représentent 1,67% des actifs des unités informelles localisées en milieu urbain;

- cette proportion au sein de chaque secteur est de 3,5% dans l'industrie, 1,6% dans les services, 1% dans le commerce et 0,5% dans le bâtiment;
- leur distribution selon le secteur est de 37,9%, 39%, 21,3% et 1,9% pour l'industrie, les services, le commerce et le bâtiment respectivement.

Remarques et observations:

- Le modèle d'échantillonnage semble assez complexe, combinant une composante probabiliste stratifiée et une autre par quotas, stratifiée elle aussi, à exécuter sur le terrain, mais aucune mention n'est donnée sur le mode de sa mise en œuvre (exploitation de la base de sondage, constitution des strates et des grilles de quotas, tirage des échantillons, etc.);
- Malgré que l'allocation soit proportionnelle, nous relevons une discordance entre la structure de l'échantillon avant observation et celle de l'ensemble des unités extrapolées selon le secteur d'activité (variable retenue pour la stratification);
- La taille de l'échantillon de 1513 unités n'est pas suffisamment grande pour atteindre des estimations assez précises à des niveaux élevés de croisement de variables. De plus, aucune indication n'est donnée sur les effectifs obtenus des unités;
- La méthode d'observation n'est pas présentée de manière précise dans le rapport (elle est donnée dans des termes généraux, valables pour toutes les enquêtes);
- Au vu du nombre et de la nature des variables contenues dans le questionnaire de cette enquête, la réexploitation de la base de données dans l'objectif d'analyser en profondeur les caractéristiques et les conditions de travail des enfants serait fort intéressante. Il est recommandé donc au commanditaire de cette étude (le Ministère de l'Emploi) de récupérer cette base;
- Le champ de l'étude n'a pas touché une part importante du secteur informel urbain, constitué des travailleurs à domicile et des ambulants, ainsi que tout le milieu rural qui emploie plus de la moitié de la population active, qui est presque toute dans l'informel;
- Il serait intéressant de confronter les résultats obtenus dans cette enquête avec ceux de l'Enquête Nationale sur le Secteur Informel 1999/2000, réalisée par la Direction de la Statistique.

3. STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE ET OCCUPATION DES ENFANTS AU MAROC

54. Afin d'effectuer une analyse méthodique selon les thèmes évoqués dans la partie B des termes de référence notamment la liste des tables qui lui est jointe, nous avons procédé à l'identification de toutes les variables requises pour l'élaboration des tableaux, indicateurs et mesures statistiques répondant aux besoins exprimés. L'examen approfondi des questionnaires relatifs aux opérations précitées a permis d'identifier la disponibilité ou non de l'information recherchée pour ces variables. Ce travail a été complété par les contacts directs avec les responsables détenteurs des données correspondantes (Administrations de la Statistique, de la Santé, de l'Agriculture et de l'Emploi) afin de s'assurer de l'existence effective de l'information requise et de leur disposition à collaborer pour fournir cette information.

55. Ces investigations nous ont permis de relever les points suivants:

- La disponibilité des bases de données relatives aux opérations: Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Enquête Nationale sur le Niveau de vie des Ménages, Enquêtes Nationales sur l'Emploi, Enquête Nationale sur le Secteur Informel et éventuellement le Recensement Général de l'Agriculture/Enquête Structure,

- l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages est actuellement au stade de la saisie dont la fin est prévue pour décembre 2002, et par conséquent ne sera pas retenue,

- les Enquêtes Nationales sur la Population et la Santé, d'une part, ne traitent pas du statut d'occupation et, d'autre part, considèrent toutes les personnes âgées de 5 ans et plus dans un même groupe, et par conséquent ne seront pas retenues,

- la base de données relative à l'Enquête sur le Secteur Informel Localisé en Milieu Urbain n'est pas disponible et par conséquent cette enquête ne sera pas retenue,

- les extrapolations au niveau des 16 régions ne peuvent pas être effectuées de manière satisfaisante pour toutes les enquêtes,

- pour les extrapolations au niveau des âges détaillés, tels qu'évoqués par les termes de référence, les estimations obtenues peuvent être entachées de marges erreurs élevées, surtout en présence de croisement avec des variables ayant un grand nombre de modalités.

56. Pour les travaux d'exploitation effective des bases de données identifiées, et suite aux contacts entrepris avec le Directeur de la Statistique et ses collaborateurs, le Chef de la Division des Enquêtes et Etudes auprès des Ménages, Monsieur Mohamed ABZHAD, ainsi que le chef de la Division des Recensements, Monsieur ZERROU, sont chargés de répondre aux requêtes formulées.

57. Par ailleurs, après contact avec le Chef de la Division de la Statistique au Ministère de l'Agriculture, et suite à une demande officielle adressée à son supérieur comportant une liste des tableaux, nous attendons encore l'exploitation spécifique du fichier brut des données relatives à l'enquête structure du recensement agricole. Ces informations n'ont pu être fournies jusqu'à présent faute de temps et de moyens.

58. Dans cette partie III, nous traitons successivement les sept thèmes prévus par les termes de référence conformément aux indications consignées dans les dits termes. Par ailleurs, lors de l'examen du questionnaire relatif au module enfant de l'ENE

2000, nous avons relevé la présence d'un aspect intéressant reflétant les répercussions du travail et des tâches ménagères sur l'état de l'enfant (que nous avons intitulé Thème H). Cet aspect est mesuré, d'une part, par la perception de l'enfant de ces deux occupations et, d'autre part, par l'impact de l'exécution des tâches ménagères sur sa scolarité. Pour chacun de ces huit thèmes, nous présentons et commentons, chaque fois que c'est possible, les tableaux d'indicateurs et de paramètres statistiques avec des comparaisons.

59. Notons à cet effet que chacune des enquêtes retenues ne permet pas à elle seule d'élaborer tous les tableaux et indicateurs recommandés pour le présent projet. Pour plus de précision, nous présentons en annexe 4 la liste des variables et des tableaux pouvant être obtenue ou non de chacune de ces opérations et pour chacun des thèmes.

A. Activité des enfants

60. Il y a lieu de préciser que les modalités de la variable « type d'activité » tel que définies dans les termes de référence, à savoir : « travail seul », « travail et études », « études seules » et « sans activité » ne correspondent pas exactement aux modalités habituellement utilisées pour cette variable. En effet, la modalité « travail et études » n'est pas une réponse à une question unique mais elle résulte des réponses à deux variables séparées quand elles existent : la fréquentation actuelle de l'école et le type d'activité. Les seules opérations permettant d'obtenir cette modalité sont l'ENNVM 98/99 et le module enfant de l'enquête nationale sur l'emploi 2000. C'est probablement pour cette raison que l'effectif échantionnal correspondant à la modalité « travail et études » dans les tableaux de données joints aux termes de référence (issues de l'ENNVM 98/99) n'est que de 56 enfants, ce qui est très faible pour effectuer des analyses statistiques élaborées.

61. Ce thème est traité pour les opérations suivantes: RGPH 1994, ENNVM 1998/99, l'ENSI 1999/2000 et les ENE 1999-2001.

1) Commentaires sur le RGPH 1994

62. Cette opération donne la structure de la population marocaine en 1994 selon les principales caractéristiques démographiques, d'éducation et d'activité. Cependant, les résultats correspondants ne permettent pas de faire ressortir la modalité enfants « aux études et travail ». Malgré l'ancienneté relative de ces données, elles peuvent servir de base de comparaison avec les données des opérations plus récentes. Les principaux éléments pouvant être dégagés sont :

- Le nombre d'enfants âgés de 7 à 14 ans s'élève à 5.178.141 (19,9% de la population totale) dont 50,7% sont des garçons et 53,4% vivent dans le milieu rural;

- Le nombre d'enfants au travail est de 366.943 dont 65,5% sont des garçons et 72,6% sont concentrés dans le milieu rural. D'ailleurs, le taux d'activité pour la tranche d'âge 7 à 14 ans varie par sexe et par milieu. En effet, ce taux est globalement de 7,1% : 9,2% pour les garçons contre 5,0% pour les filles. Il est de 4,2% dans le milieu urbain et de 9,6% dans le rural. Ce taux croit avec l'âge pour atteindre son maximum de 34,0% des garçons âgés de 14 ans en milieu rural.

- Le nombre d'enfants aux études enregistrés par le recensement s'élève à 2.983.030 représentant un taux national de scolarisation pour cette tranche de 57,6%. Ce taux est de 66,9% pour les garçons contre 48,1% pour les filles. L'écart selon le milieu de résidence est encore plus important : le taux urbain est de 79,9% contre

38,3% dans le rural. On note aussi que 23,2% des filles rurales sont scolarisées contre 84,4% des garçons citadins;

- A l'échelle nationale, 35,3% des enfants sont inactifs (ne travaillant pas ou ne fréquentant pas l'école) : 24% des garçons et 47% des filles. Par milieu, le taux d'inactivité est de 16,1% dans l'urbain contre 52% dans le rural. Un garçon citadin sur 12 est inactif, contre 7 filles sur 10 dans le rural;

- Globalement, 61,6% des enfants travailleurs sont des aides familiaux et 26,6% sont des salariés. L'importance des aides familiaux est plus élevée en milieu rural : 82,5% des enfants travailleurs (80,5% des garçons et 87,5% des filles). Dans le milieu urbain, on enregistre 61,2% d'enfants salariés : 44,7% des garçons et 80,2% des filles. Ce dernier taux semble très élevé, mais peut être expliqué par la présence de filles au travail principalement chez les ménages comme petites bonnes et dans l'artisanat (tapisserie, broderie, etc.);

- A l'exception des provinces sahariennes, toutes les provinces connaissent le phénomène du travail des enfants. Les différences entre les taux sont liées particulièrement aux tailles des populations de ces provinces, aux branches principales d'activité dans ces régions et de l'importance du milieu rural.

2) Commentaires sur l'ENNVM 1998/99

63. L'enquête sur le Niveau de vie permet d'obtenir l'ensemble des tableaux prévus pour ce thème. Il est important de noter à ce propos que la finalité et la méthodologie de cette opération ne visent pas principalement l'étude de l'emploi, mais plutôt les aspects permettant de cerner les conditions de vie des ménages dont les caractéristiques sur l'activité de leurs membres ne constituent qu'une composante de ces conditions. Il serait alors plus opportun d'accorder un intérêt plus important aux enquêtes nationales sur l'emploi pour examiner de manière plus appropriée le phénomène du travail des enfants.

64. Il est à signaler que notre but était de disposer du fichier de données relatives à cette enquête afin d'élaborer, à l'instar des autres opérations, des tableaux (en effectifs et en pourcentages) et des indicateurs détaillés. Nous n'avons pu obtenir cette base de données qu'à la fin de juin, en raison de difficultés d'ordre techniques et administratives, indépendantes de notre volonté. De ce fait, faute de temps nécessaire à une exploitation méthodique de cette base, nous nous sommes limités aux tableaux relatifs à cette enquête, qui nous ont été fournis par Monsieur F. ROSATI, coordonnateur du projet "UCW". Si de tels tableaux sont jugés opportuns, nous sommes disposés à exploiter cette base pour les élaborer et les intégrer dans la version finale du rapport.

65. Nous présentons dans ce qui suit des commentaires sur les tableaux et indicateurs après extrapolation.

- L'effectif des enfants de 7 à 14 ans est estimé à 5.226.523 dont 51,3% sont des garçons. Celui trouvé à partir de l'ENE 1999 est estimé à 5.363.635 dont 50,9% sont des garçons, soit une différence de 137.112 (2,6% de plus). Cependant les structures par âge et par sexe sont pratiquement identiques ;
- La part des enfants au travail seul s'élève à 12,3%, ce qui est déjà largement supérieur au chiffre de l'ENE 1999 de 9,6%, sans ajouter ceux qui travaillent et étudient en même temps estimé à 0,9% ce qui rend le taux à 13,2% ;
- Dans l'ensemble, l'ampleur des enfants au travail augmente en fonction de l'âge avec cependant le fait que le travail à bas âge (10 ans et moins) est plus important chez les filles que chez les garçons et une tendance inverse pour les

âges supérieurs (11 à 14 ans) : 12,9% contre 8,5% à 10 ans puis 22,2% contre 27,1% à 14 ans ;

- Le taux de scolarisation, de l'ordre de 72% (il est de près de 75% pour l'ENE 1999), est très loin de la généralisation tant escomptée. Pour les deux sexes, la part des enfants scolarisés diminue avec l'âge. Le niveau, si bas, de ce taux résulte des actions combinées de l'insuffisance de scolarisation en milieu rural, chez les filles et pour les enfants en âges avancés. Ainsi, par exemple, chez les filles, le taux est de 63,5% globalement, avec 77,3% à 8 ans et 48,8% seulement à 14 ans, tant dis que chez les garçons, le taux est de 85,4% à 8 ans et 63,2% à 14 ans ; en milieu rural, le taux des filles scolarisées ne dépasse guère 42% contre 86% pour la fille citadine ;
- Comme pour les ENE, le taux des filles sans activité est plus important, aussi bien dans l'ensemble que par âge, en raison d'une plus faible fréquentation relative de l'école et de leur faible présence relative au travail. Ce taux enregistre en effet, un niveau de 24,1% chez les filles et 8,5% seulement chez les garçons. Il faut souligner aussi le fait que chez les filles, ce taux est en nette augmentation avec l'âge alors qu'il est presque constant chez les garçons;
- Le travail des enfants est concentré principalement dans le rural et l'est légèrement plus chez les filles que chez les garçons. Dans ce milieu, la part des enfants au travail dépasse les 22% alors que dans l'urbain il est de moins de 5% chez les garçons et de 2% chez les filles.

3) Commentaires sur l'ENSI 1999/2000

66. Du fait que l'enquête touche uniquement ceux qui travaillent, les tableaux de ce thème fournissent les informations pour la seule modalité «au travail» croisée avec les autres variables. Il y a lieu de signaler tout d'abord que l'effectif global des enfants enregistrés lors de cette enquête n'est que de 318 enfants, effectif très réduit pour permettre des extrapolations avec de bonnes précisions surtout en présence de croisement de plusieurs variables. D'ailleurs, l'étude de l'activité en général et celle de l'activité des enfants en particulier ne constituent pas un objectif spécifique de cette enquête. C'est ainsi que les résultats extrapolés doivent être considérés avec beaucoup de précaution et utilisés à titre indicatif. De plus, nous rappelons que cette enquête n'a pas touché les établissements à vocation agricole. Néanmoins, et compte tenu de la spécificité de ce secteur, les résultats suivants méritent d'être présentés :

- Le nombre d'enfants au travail dans le secteur informel est estimé à 45.755 dont 76,9% sont des garçons (ce taux dépasse de plusieurs points les taux de même type enregistrés par les autres enquêtes);
- La fréquence des enfants au travail augmente avec l'âge aussi bien pour les garçons que pour les filles;
- Le secteur informel du milieu urbain emploie 63,9% des enfants en raison de l'importance de ce secteur dans ce milieu;
- Si 71,1% des garçons travailleurs sont dans l'urbain, c'est l'inverse qui se produit pour les filles puisque 60,1% de celles qui travaillent dans ce secteur se trouvent dans le rural;
- Dans toutes les régions, le taux des garçons sont les plus importants;

4) Commentaires sur l'emploi des enfants à partir des ENE et du module enfant

67. Signalons tout d'abord que les enquêtes sur l'emploi se sont étendues au milieu rural, fort heureusement d'ailleurs, à partir de 1999. Ce milieu englobe en effet, l'écrasante majorité des enfants actifs au Maroc (plus de 80%). L'observation des ménages des échantillons des années 1999, 2000 et 2001 a permis de toucher plus de quarante mille enfants âgés de 7 à 14 ans, soit 44.316, 42.498 et 40.712 respectivement. Les effectifs extrapolés correspondants s'élèvent à 5.363.635, 5.415.590 et 5.482.774 respectivement. Ces effectifs et leurs répartitions selon l'âge et le sexe sont semblables entre elles et similaires à celles de la population (issues du dernier recensement) pour la même tranche d'âge.

68. Il y a lieu de rappeler que le module enfant est un questionnaire relatif à tous les enfants des ménages qui ont été touchés par l'enquête nationale sur l'emploi durant les mois de juin, juillet et août de l'année 2000. De ce fait, ce module n'a concerné qu'environ le quart des enfants touchés par l'ENE 2000 qui est étalée sur toute l'année. Le traitement du fichier de données relatif à ce module est effectué de manière indépendante du reste de l'enquête. Comme le mois de juin et les deux mois de juillet-août appartiennent au deuxième et troisième trimestre respectivement, les données extrapolées n'ont pas concerné un seul trimestre mais l'année entière. Ajoutons aussi, que lors du traitement de ces données dans le cadre de ce projet, nous avons procédé, à partir de deux variables, l'une provenant du questionnaire principal (type d'activité) et l'autre provenant du module enfant (activité de l'enfant durant l'année précédant l'enquête), à la création d'une nouvelle variable relative à l'activité des enfants pour distinguer entre les enfants qui travaillent uniquement, ceux qui étudient uniquement, ceux qui étudient et travaillent simultanément et enfin ceux qui sont sans activité. Ajoutés aux éléments évoqués plus haut (échantillon réduit, traitement indépendant, référence temporelle différente), les faits que cette partie de l'enquête est réalisée après la fin de l'année scolaire (caractérisée par des exclusions et des abandons scolaires), et que cette période est considérée au Maroc, comme la plus intense en matière d'offre d'emploi (artisanat, tourisme, restauration, petit commerce, ateliers, etc.) et d'aide aux travaux familiaux (agriculture, élevage, irrigation, recherche de l'eau, garde de troupeau, ramassage et cueillette, etc.), les résultats extrapolés, obtenus, ne coïncident pas (surtout en termes d'effectifs absolus) avec ceux de l'ENE 2000. Si l'effectif total des enfants de 7 à 14 ans s'élève à 5.414.913 à partir du module enfant au lieu de 5.415.590 à partir de l'enquête principale, soit une différence d'à peine 577 enfants, pour d'autres caractéristiques les différences sont plus ou moins importantes (nous revenons à ces différences lors des commentaires des résultats).

69. Les tableaux issus des enquêtes sur l'emploi permettent de relever les principaux résultats suivants :

- La part des enfants au travail, aussi bien en termes absolus que relatifs, connaît une baisse remarquable d'une année à l'autre. Les effectifs des enfants au travail (ainsi que leurs parts par rapport à l'ensemble) ont évolué comme suit : 514.694 (correspondant à 9,6% de l'ensemble des enfants) en 1999, 473.958 (correspondant à 8,8% de l'ensemble des enfants) en 2000 et 375.200 (correspondant à 6,8% de l'ensemble des enfants) en 2001 ;
- D'après le module enfant, l'effectif des enfants au travail seul s'élève à 532.294 (correspondant à 9,8% de l'ensemble des enfants), ce qui est déjà largement supérieur à celui des trois enquêtes. Si on ajoute les enfants qui sont aux études et au travail au nombre de 10.554 (correspondant à 1,3% de

l'ensemble des enfants), l'effectif atteindra un niveau relativement élevé, soit 542.848 (correspondant à 11,1% de l'ensemble des enfants), soit une différence de près de 70.000 enfants au travail par rapport à l'enquête principale;

- La régression de l'ampleur du travail des enfants, d'après les trois enquêtes, est encore plus marquée chez les filles (9,2%, 8,1% et 5,8% contre 10,0%, 9,4% et 7,8% chez les garçons. Le module enfant a confirmé ce constat pour les filles avec 8,7%, de l'ensemble des filles, qui sont au travail seul et à peine 0,8% au travail et aux études. L'effectif des garçons, quant à lui, dépasse celui de l'enquête principale de près de 90.000 garçons travailleurs dont plus de la moitié d'entre eux se consacre au travail et aux études simultanément (cela correspond à 10,9% et 1,8% respectivement au travail seul et au travail et études en même temps, par rapport à l'ensemble des garçons) ;
- Pour les trois années, l'ampleur des enfants au travail (pour les deux sexes) augmente avec l'âge ;
- Le travail des enfants à bas âge est plus important chez les filles que chez les garçons, avec une tendance inverse au fur et à mesure que les enfants grandissent ;
- Le taux de fréquentation scolaire est en nette augmentation, passant de 74,8% en 1999 à 76,7% en 2000 pour atteindre 79,9% en 2001 (cette tendance s'inscrit dans le cadre de la politique de généralisation de l'enseignement prévue pour 2003). Le module enfant ne donne que 74,3% de scolarisés, mais en ajoutant ceux qui travaillent et étudient à la fois, nous arrivons à 75,6%. Il y a lieu de remarquer la présence d'un écart important de scolarisation entre les deux sexes, à l'avantage des garçons, qui a tendance, fort heureusement, à diminuer d'une année à l'autre. Cet écart est de 14,6% en 1999, 13,6% en 2000 (le module enfant ne donne que 10,5%) et 11,4% en 2001 ;
- Pour les deux sexes, la part des enfants scolarisés diminue avec l'âge ;
- Le taux des filles sans activité est plus important, aussi bien dans l'ensemble que par âge, en raison d'une plus faible fréquentation relative de l'école et de leur faible présence relative au travail. A signaler que ce phénomène des sans activités relevé par le module enfant confirme cet aspect ;
- Le travail des enfants est un phénomène essentiellement rural. En effet, pour les trois années, près de 88% des enfants travailleurs s'y trouvent. Si en milieu urbain les situations des enfants en général et des filles en particulier ne semblent pas être trop désavantagées (un taux de scolarité dépassant les 92% et un très faible taux d'activité pour chacun des deux sexes), il n'en est pas de même dans le rural. En effet, même si le taux de scolarisation pour les garçons reste très faible ne dépassant pas les 76% dans le meilleur des cas en 2001 (le module enfant donne à peine 66,8%), celui de la petite fille rurale est catastrophique puisqu'il atteint dans le meilleur des cas le seuil de 55% en 2001 (il n'est que de 48% en 2000). Face au travail, on n'enregistre pas cependant, de différences notables entre les deux sexes dans le milieu rural. Cela se traduit par des forts taux de sans activité chez les filles rurales. Pendant que le module enfant donne 35% pour les filles contre 12,2% pour les garçons, l'enquête principale donne 37% contre 11% pour les garçons. Ce taux reste dans les mêmes ordres de grandeur en 2001 avec 34,3% contre 10,4% pour les garçons ;
- Selon les régions, le travail des enfants (au détriment des études) est relativement plus concentré (un taux à deux chiffres) et revêt un caractère constant dans le temps, dans les régions de Doukala (20,9% en 1999 et 15,5%

- en 2001), Marrakech (14,5% en 1999 et 14,1% en 2001) et le Gharb (11,7% en 1999 et 13,7% en 2001); ce sont des régions à vocation agricole;
- chez les garçons les taux à deux chiffres s'étendent à d'autres régions agricoles et pastorales comme Tadla et Chaouia;
 - la situation des filles est semblable à celle des garçons avec cette différence que la région du Souss est substituée à la Chaouia, en raison vraisemblablement de l'agriculture sous serre et des métiers liés aux produits de la mer qui emploient beaucoup de main d'œuvre féminine;
 - les enfants qui effectuent des tâches ménagères ont été appréhendés par une seule opération, celle relative au module enfant de l'ENE 2000. Il ressort de cette étude que la participation aux travaux familiaux touche une large frange de la population infantile. Elle concerne en effet, 57% des enfants. C'est une pratique beaucoup plus féminine puisqu'elle occupe les deux tiers des filles contre 46,7% parmi les garçons;
 - Il est vrai que pour les deux sexes, le pourcentage de ceux qui participent à ces travaux augmente sensiblement en fonction de l'âge, mais les filles sont relativement beaucoup plus impliquées que les garçons, à tout âge (à 8 ans déjà, elles sont plus de 45% à participer contre 36,7% chez les garçons, à 14 ans, parmi les filles on trouve 90,4% pendant qu'il n'est que de 53,7% chez les garçons du même âge);
 - le pourcentage des enfants qui travaillent sans aucun niveau scolaire est estimé à 60% en 1999, 57% en 2000 et 2001 mais d'après les résultats du module enfant ce pourcentage atteint un niveau très élevé de 84,6%. Ils sont dans leur écrasante majorité des aides familiaux (près de 90% à chaque année), le reste étant des salariés;
 - Ceux qui travaillent avec un niveau primaire constituent 35% en 1999 et près de 39% en 2000 et 2001, ils ne sont que 13,4% à partir du module enfant. A partir des trois enquêtes, on estime près de trois quarts d'entre eux comme aides familiaux et le reste se distribue entre les apprentis (15% environ) et les salariés (près de 9%). Mais d'après le module enfant, les aides familiaux constituent près de 95%;
 - Abstraction faite de leurs niveaux scolaires, les enfants au travail sont majoritairement des aides familiaux pour plus de 80% d'entre eux (près de 85% d'après le module enfant). Le reste est partagé presque également entre le salariat et l'apprentissage;

B. Durées hebdomadaires de travail

70. Ce thème est traité pour l'ENSI et les enquêtes ENE.

1) Enquête sur le secteur informel 1999/2000

71. La durée moyenne hebdomadaire de travail des enfants est estimée à 45,44 heures (49,5 heures pour les garçons contre 31,9 heures pour les filles). Pour chacun des deux sexes, cette moyenne augmente en général avec l'âge. Les variabilités des durées pour les deux sexes restent comparables. On note par ailleurs que globalement, la durée de travail moyenne et son écart type ont les mêmes ordres de grandeur que ceux enregistrés dans l'enquête nationale sur l'emploi (module enfant) sauf que pour cette dernière l'écart entre les durées moyennes des deux sexes ne sont pas très importants.

2) Enquêtes Nationales sur l'Emploi 1999, 2000 et 2001

72. La variable durée hebdomadaire de travail n'a pu être donnée que pour deux opérations : celle de 1999 et la partie module enfant de l'ENE 2000. Les informations relatives aux durées des tâches ménagères ne sont disponibles que dans le module enfant de l'enquête emploi 2000.

73. Il ressort des résultats obtenus que les enfants travailleurs ont une charge importante de travail qui égalise et dépasse même celle des adultes. Si pour les petites filles, la durée de travail reste pénible puisque la moyenne hebdomadaire tourne autour de 43 heures (tout âge confondu) chez les garçons la situation frôle l'intolérable avec une moyenne, pour l'ENE 1999, dépassant la cinquantaine d'heures et ce pour tous les niveaux d'âge. Le module enfant 2000 donne une moyenne de plus de 46 heures. Dans chaque groupe, la dispersion est de l'ordre de 19 heures, ce qui est fort, laissant présager à cet effet une situation dramatique d'une part non négligeable d'enfants. Il faut noter aussi que vu le maintien des tendances entre les différentes enquêtes annuelles, tout laisse croire qu'en dépit d'une diminution des effectifs des enfants au travail, leurs charges hebdomadaires restent trop élevées.

C. Etat de santé

74. Les informations concernant ce thème ne sont disponibles que pour l'ENNVN 98/99. Ce thème approché à travers la morbidité durant les quatre semaines précédant l'enquête et les relevés des poids et des tailles nécessaires pour le calcul de l'Indice de Masse Corporelle (IMC) permettant d'appréhender l'état nutritionnel.

75. Pour les personnes ayant été malades ou blessées au cours de la période de référence, les informations demandées concernent entre autres la durée de la maladie. Les résultats relatifs à ce thème sont résumés comme suit:

- Dans l'ensemble, l'ENNVN 1999 a révélé que 10,7% d'enfants, des deux sexes, ont eu des problèmes de santé au cours des quatre semaines précédant l'enquête et que, à l'exception des sans activité, les filles sont relativement plus malades que les garçons invariablement au type d'activité (17,3% chez celles qui sont au travail et aux études simultanément contre 11,7% des garçons du même type). Notons aussi, que paradoxalement, les enfants qui sont exclusivement au travail, sont relativement moins malades que ceux qui sont exclusivement aux études : les taux observés sont de 4,2% chez les garçons et 6,1% chez les filles ;
- L'examen des taux de maladie par situation dans la profession et sexe a révélé que chez les garçons ce sont les indépendants suivis par les apprentis qui sont les plus touchés avec 16,3% et 11,2% respectivement. Chez les filles, ce sont plutôt les apprenties qui sont les plus frappées par la maladie avec un taux dépassant les 54%. Un autre fait surprenant à souligner est que la population des enfants salariés est la moins vulnérable enregistrant un taux de 2,1% chez les filles et nul chez les garçons ;
- L'examen de l'état nutritionnel des enfants selon le type d'activité, le sexe et l'âge est fait à partir des pourcentages d'enfants ayant un indice de masse corporelle (IMC) inférieur à un niveau normatif (pouvant être l'un des premiers centiles de l'IMC d'une population de référence). La table 29 montre que ce pourcentage avoisine les 17% invariablement au sexe et au type d'activité. Les différences qui sont plus ou moins significatives sont enregistrées à travers les âges, marquées par une légère hausse du

pourcentage des enfants malnutris passant de près de 16% pour les bas âges à un ordre de 20% à 14 ans et ce, invariablement au sexe et au type d'activité.

D. Activité des enfants en liaison avec la scolarité du chef de ménage

76. Ce thème est traité par le RGPH, l'ENNVN et les enquêtes ENE.

RGPH 1994

Les principaux résultats issus de cette opération sont présentés comme suit :

- Les chefs de ménage de tous les enfants âgés de 7 à 14 ans n'ont aucun niveau scolaire dans 64% des cas. Cependant, les pourcentages des chefs de ménage n'ayant aucun niveau scolaire sont de l'ordre de 75% pour les enfants au travail et sans activité, alors que ce taux n'est que d'environ 55% pour les enfants fréquentant l'école;
- Par ailleurs, la part enfants au travail ou sans activité diminue avec le niveau scolaire de leurs chefs de ménage à l'inverse de ceux qui fréquentent l'école. Ceci permet de confirmer que la mise au travail des enfants est en relation avec le statut socio-culturel du ménage dont le niveau scolaire de son chef constitue un indicateur important;
- De l'ensemble des enfants au travail, 73,5% ont des chefs de ménage n'ayant aucun niveau scolaire contre 10,7% et 11,3% de niveaux respectifs préscolaire/coranique et fondamental (primaire ou collégial). Cette structure reste similaire au sein de chaque modalité de la situation dans la profession;
- Les aides familiaux sont plus fréquents pour de faibles niveaux scolaires, alors que les salariés les plus nombreux correspondent à des chefs de ménage de niveaux scolaires élevés.

1) ENNVN19 98/99

77. Il est à rappeler que d'après les TDR, ce thème traite de l'activité des enfants en liaison avec le niveau scolaire de leurs chefs de ménage. De ce fait, toutes les données qui nous ont été fournies vont dans ce sens, sauf celles qui nous ont été envoyées de Florence qui concernent les niveaux scolaires des pères et des mères de ces enfants. Il est connu, d'après les résultats de plusieurs études, que le père n'a le statut de chef de ménage que dans 80% des cas environ. Il peut en effet, être absent du ménage (décès, divorce, etc.) ou être lui-même sous la tutelle d'un autre chef de ménage dans le cas de familles élargies. A cet effet, les comparaisons avec l'ENE 1999 n'auront pas les mêmes références. Les tables du n° 22 au n°28 permettent de relever ce qui suit :

- De manière générale, le type d'activité des enfants est intimement lié au niveau scolaire de leurs mères et de leurs pères. L'examen de l'indicateur, par rapport à l'ensemble, donnant la part des enfants au travail seul, la part des enfants au travail et études, la part des enfants sans activité et la part des enfants aux études seules et ce, aussi bien par niveau d'âge que dans l'ensemble, établit clairement une relation de causalité entre le niveau scolaire des parents et le type d'activité des enfants : à mesure que le niveau scolaire augmente, d'une part l'indicateur de travail et celui des sans activité diminuent considérablement et d'autre part l'indicateur relatif aux études croit de manière substantielle ;
- Au travail seul, le taux d'activité des enfants varie en sens inverse de 14,7% (respectivement 17,3%) pour ceux dont les mères (respectivement les pères)

- n'ont aucun niveau scolaire à 0,7% (respectivement 3,1%) lorsque les mères (respectivement les pères) ont le niveau collégial ;
- Au travail et études, vu l'effectif réduit de cet échantillon (à peine 56 enfant), les tendances ne sont pas régulières ;
 - Pour les sans activité, le taux d'inactivité des enfants se comporte de manière similaire à celui du travail, il varie de 19,5% (respectivement 21,3%) pour ceux dont les mères (respectivement les pères) n'ont aucun niveau scolaire à 0,5% (respectivement 0,5%) lorsque les mères (respectivement les pères) ont le niveau secondaire ;
 - Aux études seules, le taux de fréquentation de l'école par les enfants varie dans le même sens de 64,6% (respectivement 60,4%) pour ceux dont les mères (respectivement les pères) n'ont aucun niveau scolaire à plus de 90% (respectivement plus de 80%) lorsque les mères (respectivement les pères) atteignent le niveau primaire. Le taux frôle les 99% quand le niveau des parents est au secondaire ;
 - A chaque niveau de scolarité de l'un des parents, les taux d'activité et d'inactivité croient sensiblement avec l'âge mais le taux de fréquentation de l'école décroît lentement pour les bas niveaux et reste pratiquement constant avec une valeur élevée lorsque le niveau des parents dépasse le primaire ;
 - Les taux d'activité, d'inactivité et de fréquentation de l'école par les enfants sont relativement plus sensibles au niveau scolaire de la mère qu'ils ne le sont pour celui du père ;

2) Enquêtes Nationales sur l'Emploi.

78. Ces opérations permettent d'obtenir les tableaux nécessaires pour étudier les liaisons entre le niveau d'instruction du chef de ménage et le type d'activité des enfants croisés avec d'autres variables. Les résultats pertinents se présentent ainsi :

- Le type d'activité des enfants est intimement lié au niveau scolaire de leurs chefs de ménage. On relève ainsi que, pour toutes les années, dans le groupe des enfants qui travaillent et dans celui des sans activité, plus des trois quarts d'entre eux ont des chefs de ménage n'ayant aucun niveau scolaire alors que la moitié du groupe des enfants aux études a des chefs de ménages sans niveau scolaire ;
- L'examen de l'indicateur donnant la part des enfants au travail, la part des enfants sans activité et la part des enfants aux études (par rapport à l'ensemble) et ce, aussi bien par âge que dans l'ensemble, établit clairement une relation de causalité entre le niveau scolaire des chefs de ménage et le type d'activité des enfants : à mesure que le niveau scolaire augmente, d'une part l'indicateur de travail et celui de sans activité diminuent considérablement et d'autre part l'indicateur relatif aux études croit de manière substantielle ;
- l'indicateur des enfants au travail et celui des enfants sans activité confirme (invariablement aux années d'observation) le fait que, globalement, la concentration de ces enfants est en relation croissante avec leurs âges (allant de l'ordre de 1 à 2% pour les bas âges à plus de 16%, et même 20% en 1999-2000). Cette tendance est beaucoup plus accentuée sous l'effet de la variable niveau d'instruction des chefs de ménage. En effet, pour les enfants dont les chefs de ménages ont un niveau scolaire inférieur au primaire, atteignent des niveaux records (dépassant les 20% pour les groupes d'enfants les plus âgés croisés avec les niveaux scolaires les plus bas des chefs de ménage). Par

ailleurs, on relève que sur 10 enfants au travail, 6 d'entre eux sont âgés de 12 ans et plus et dont le niveau scolaire de leurs chefs de ménage est inférieur au primaire (58,5%, 57,9% et 62,3% respectivement pour les trois années) ;

- L'indicateur des enfants aux études se comporte, par voie de conséquence, de manière inverse. En effet la concentration des enfants aux études est relativement plus importante pour les bas âges, quel que soit le niveau scolaire des chefs de ménage. Il est très intéressant de noter que cet indicateur atteint des proportions avoisinant les 95% et plus, à mesure que les chefs de ménages améliorent leur niveau scolaire, et frôle même les 100% pour les niveaux scolaires secondaire et plus, quelque soit l'âge des enfants;
- Pour les enfants effectuant des tâches ménagères (qui sont très nombreux à les faire : près de 57%) examinés en relation avec le niveau scolaire de leurs chefs de ménage, il ressort du tableau de données que, aussi bien pour l'ensemble que par niveau d'âge, même si cette pratique est générale, elle est relativement plus atténuée chez les chefs de ménage plus scolarisés ;
- L'examen du niveau scolaire du chef de ménage en relation avec la situation dans la profession de l'enfant au travail permet de relever des pourcentages élevés d'aides familiaux pour les faibles niveaux de scolarité des chefs de ménage. En outre, on note que l'absence de scolarité des chefs de ménage, observée chez la majorité des enfants travailleurs persiste dans les mêmes ordres de grandeur à travers les différentes modalités de la situation dans la profession;

E. Activité des enfants en relation avec le niveau des dépenses du ménage

79. Les informations concernant ce thème ne sont disponibles que pour l' ENNVM 1998/99. Etant donné que les ménages ne sont pas de mêmes tailles, nous aurions aimé que l'analyse et la présentation des résultats relatives à ce thème soient faites sur la base de la dépense annuelle par personne. Cette variable permet de subdiviser la population en cinq classes de classes d'effectifs égaux dénommées « quintiles des dépenses » comme suit :

1. Moins de 3 404 DH, c'est la classe des 20% les plus défavorisés,
2. De 3 404 DH à moins de 4 912 DH,
3. De 4 912 DH à moins de 6 805 DH,
4. De 6 805 DH à moins de 10 329 DH,
5. 10 329 DH et plus, qui est la classe des 20% les plus aisés.

80. Il aurait été certainement plus pertinent que les tables n° 13, 14 et 15 donnent les taux par quintile de dépense de ménage par personne, après exploitation de la variable provenant de la dépense du ménage divisée par la taille du ménage (en général un enfant a un niveau meilleur dans un ménage qui dépense 100 et qui est composé de 4 personnes que celui d'un autre enfant dont la dépense du ménage est 120 mais composé de 6 personnes). En se basant sur l'examen des tables n°13, 14, 15, 18, 19, 20 et 21 comme tels, nous pouvons relever les éléments suivants :

- Dans l'ensemble, à mesure que le niveau des dépenses des ménages augmente (ce dernier est normalement corrélé avec le niveau de vie) le taux de fréquentation de l'école est de plus en plus élevé (passant de 53,7% dans le premier quintile des dépenses à 90% dans le cinquième) mais celui des

enfants au travail ou des sans activité tend plutôt à diminuer (le taux d'activité décroît de 18,5% dans le premier quintile des dépenses à 5,5% dans le cinquième quintile et le taux d'inactivité passe de 26,8% dans le premier quintile à 4,8% dans le dernier quintile des dépenses) ;

- L'évolution des différents taux, décrite auparavant, est similaire dans chacun des deux milieux (urbain/rural) mais avec un niveau de départ (au premier quintile) et d'arrivée (au dernier quintile) différents d'un milieu à un autre. Pour chacun des milieux, les tendances et les niveaux généraux des taux restent plus ou moins du même ordre selon le sexe des enfants. Ainsi, en milieu rural, les taux des enfants scolarisés sont à peine de 44% et 63% dans le premier et le cinquième quintile respectivement alors qu'en milieu urbain ce taux frôle déjà les 80% rien que pour le premier quintile des dépenses (il arrive à 93% pour le dernier quintile). Le taux d'activité enregistré en milieu rural, pour le dernier quintile (cas le plus favorable), est de 17,6% mais ne dépasse guère 4% dans l'urbain même dans la tranche la plus défavorisée (dont les dépenses se trouvent au premier quintile). Il en est de même pour le taux d'inactivité qui est au moins deux fois plus grand pour le premier quintile et cinq fois plus grand pour le cinquième quintile ;
- les tables 19 et 21 corroborent les constats relevés plus haut à savoir que d'une part la scolarisation des enfants est liée au niveau de pauvreté et que d'autre part, pour un niveau de pauvreté égal (en dessous ou en dessus du seuil de pauvreté), le taux des enfants scolarisés est beaucoup plus élevé dans le milieu urbain que dans le rural et qu'il est à l'avantage des garçons plus remarquablement dans le rural. Il en est de même du taux d'activité et d'inactivité des enfants qui sévissent davantage dans les milieux pauvres. D'autre part, pour un même niveau de pauvreté, ces taux sont encore défavorables dans le rural ainsi que chez les filles (sauf pour le taux d'activité qui est plus élevé chez les garçons urbains relativement aux filles du milieu pauvre) ;
- Pour les tables 18 et 20, vu que le travail des enfants (des deux sexes) est essentiellement comme aide familial dans le rural et comme salarié ou apprenti dans le milieu urbain, les pourcentages par colonne dans chacune des deux classes de pauvreté ont reflété ces aspects. Les pourcentages par ligne auraient été plus pertinents. On relève dans le rural (chez les deux sexes) pour ceux qui sont en dessous ou en dessus du seuil de pauvreté, que l'écrasante majorité des enfants travailleurs (90% environ) est constituée d'aides familiaux. Dans l'urbain, pour ceux qui sont en dessous du seuil de pauvreté, parmi les garçons, la moitié est constituée d'apprentis et un peu moins du tiers est salarié. Chez les filles, c'est plutôt l'inverse : les deux tiers sont salariées et le reste des apprenties puis pour ceux qui sont en dessus de ce seuil c'est la même tendance qui se dessine avec cette différence mineure que le statut d'aide familial se substitue à celui de salarié chez les garçons.

F. Champ d'activité

81. Ce thème, qui a pour objet d'étudier les liaisons de la branche d'activité et la situation dans l'emploi avec le sexe, est traité par l'ENNVM, l'ENSI et les enquêtes ENE.

1) L'ENNVM 1998/99

82. La situation dans la profession des enfants actifs, expliquée par le sexe, et le milieu de résidence, illustrée par les données des tables 11 et 17 montre que :

- le statut d'aide familial est le plus prépondérant dans le rural (de l'ordre de 90%), avec une légère tendance féminine ;
- dans le milieu urbain, les enfants sont partagés entre le statut de salarié et celui d'apprenti (environ 40% chaque) avec une tendance vers le salariat chez les filles (70% versus 26%) et une tendance vers le statut d'apprenti chez les garçons (moitié versus un quart). Il y a lieu de noter aussi que le cinquième des garçons actifs, de ce milieu, sont occupés comme aide familial.

2) Enquête sur le secteur informel 1999/2000

83. Les tableaux de données permettent de relever les éléments suivants :

- Globalement, la situation dans l'emploi la plus fréquente est l'aide familial avec 42,1% suivie de l'apprenti avec 34,9% d'enfants. Cette structure est presque la même pour tous les niveaux scolaires des enfants travailleurs;
- Le niveau scolaire des enfants au travail dans le secteur informel reste très bas puisque 30% d'entre eux n'ont aucun niveau et 57,3% ont le niveau primaire;
- Par sexe, les garçons sont plus fréquemment des apprentis ou aides familiaux (41,% et 33% respectivement), alors que 72,2% des filles sont des aides familiales;
- Si plus de la moitié (51,4%) des filles travailleuses sont dans la branche d'activité textile à cause de leur présence massive dans la tapisserie artisanale suivie de la petite réparation avec 17,1%, les garçons sont présents principalement dans les branches de la petite réparation, des véhicules (automobiles et bicyclettes) et de l'habillement avec respectivement 24,6%, 17,4% et 16,5%.

84. Il y a lieu de rappeler que ces résultats concernent uniquement le secteur informel sans l'agriculture et par conséquent ne peuvent être comparés aux résultats issus des autres opérations.

3) Enquêtes Nationales sur l'Emploi

85. L'examen des tableaux relatifs à ce thème conduit aux observations suivantes :

- Comme cela a été dit auparavant, les tableaux F1 confirment aussi que l'ampleur des enfants au travail et celle des sans activité sont en continuelle diminution, d'une année à une autre, et ce à l'avantage des études. Il faut rappeler cependant, que la part des garçons au travail et celle des enfants aux études sont plus élevées que celles des filles (un écart d'environ 10 points est enregistré à chaque année). Les enfants sans activité sont constitués en fait dans leurs trois quarts par des filles, et ce pour les trois années d'observation ;
- Concernant la situation dans la profession expliquée par le sexe, il y a lieu de noter que les effectifs qui sont relativement consistants pour permettre des comparaisons significatives montrent que : a) le statut d'aide familial est le

plus prépondérant avec une légère tendance féminine ; b) les garçons sont relativement plus présents en tant que salariés et le sont davantage en tant que qu'indépendants ou apprentis;

- Pour ce qui est de la branche d'activité, les données montrent (y compris le module enfant) que les activités liées à l'agriculture occupent l'essentiel des enfants au travail (près de 84%), et ce pour les deux sexes (plus de 80% chez les garçons et environ 88% chez les filles). Notons que pour cette branche, la part des garçons par rapport aux filles connaît une augmentation sensible dans le temps, enregistrant 50,6%, 52% et 56% respectivement aux trois années d'observation. La deuxième branche en importance qui vient très loin après, est l'industrie de textile avec un peu moins de 5% d'enfants au travail, qui emploie une main d'œuvre plus féminine avec plus de 10% d'écart par rapport aux garçons (pour le module enfant, toute l'industrie est gardée entière comme branche ce qui a donné un taux un peu plus élevé, 8,5% environ pour chacun des deux sexes). Le commerce regroupe près de 3% d'enfants travailleurs qui sont exclusivement des garçons (plus de 90%). D'après les trois enquêtes ENE, les services domestiques emploient près de 2,5% d'enfants actifs qui sont dans leur majorité (plus de trois quarts) des petites filles. Il est à noter qu'une branche fictive, intitulée "autres industries", emploie 3,5% d'enfants travailleurs qui sont exclusivement des garçons (plus de 90%).

86. Par ailleurs, nous avons relevé un écart très important entre les résultats relatifs au travail domestique (constitué principalement par les petites bonnes) des enquêtes ENE et l'enquête statistique sur les filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca. En effet, selon l'ENE 2000, l'effectif absolu des petites filles domestiques ne dépasse pas les 10.000 au niveau national, alors que le nombre de bonnes de moins de 15 ans uniquement dans la Wilaya de Casablanca dépasse les 13.000. Cet écart pourrait être expliqué par la différence des objectifs et des méthodologies et approches des deux types d'enquêtes. Pendant que l'enquête sur les bonnes à Casablanca touche directement les ménages sur uniquement la présence ou non de personnel domestique féminin, l'ENE ne traite cet aspect que dans le cadre général des types d'activité. Ajoutons aussi, le fait que ce type d'activité ne soit pas bien vu socialement, pousserait les ménages ayant des filles bonnes, à ne pas déclarer ce type d'activité.

G. Tâches ménagères

87. Les informations permettant de traiter ce thème ne sont disponibles que dans le module enfant de l'Enquête Emploi 2000. Ces informations renseignent uniquement sur le fait d'effectuer ou non des tâches ménagères sans précisions sur leurs types. Les informations émanant de cette opération sont résumées dans ce qui suit :

- Sur les 56,6% d'enfants participant aux travaux ménagers, les trois quarts d'entre eux sont aux études (études seules ou travail et études : les deux tiers parmi les filles et près de 83% parmi les garçons), 17,3% sont sans activité (le quart parmi les filles et moins de 10% parmi les garçons) et près de 9% sont au travail (presque le même taux pour les deux sexes) ;
- L'examen des indicateurs donnant, pour chaque groupe de croisement du sexe et du type d'activité, la part des participants à ces travaux par rapport à l'ensemble, montre que globalement, se sont les enfants au travail et aux études à la fois qui sont les plus touchés avec 90,2% chez les filles et 71,6%

chez les garçons et que la participation aux travaux ménagers est une tâche plutôt féminine. On enregistre en effet, qu'uniformément aux types d'activité, se sont les filles qui affichent les plus forts scores avec 78% chez celles qui sont sans activité, 64,1% chez celles qui sont aux études seules et 62,3% chez celles qui sont au travail seul ; le plus grand ratio chez les garçons (après ceux qui étudient et travaillent en même temps) est enregistré pour ceux qui étudient seulement avec 48,8%.

- La durée hebdomadaire de travail consacré à ces tâches tourne autour d'une douzaine d'heures, avec des différences expliquées par l'âge et le sexe des enfants : les aînés participent plus que leurs cadets (en moyenne, 8 heures à 8 ans et 14 heures à 14 ans) et la fille travaille toujours plus que son semblable, quelque soit l'âge, avec un écart grandissant en fonction de l'âge (en moyenne, 9 heures et demie à 8 ans contre 7 heures et demie pour le garçon, puis 20 heures à 14 ans contre 10 heures seulement pour le garçon).

H. Perception et impact du travail et des tâches ménagères

88. Ce thème, qui n'est pas prévu par les TDR, essaie d'examiner les répercussions du travail et des tâches ménagères sur les enfants qui les pratiquent. Les aspects traités sont : l'opinion sur le travail, l'opinion sur les tâches ménagères et l'impact des tâches ménagères sur la scolarité.

- Concernant le travail : Dans l'ensemble, plus de la moitié des enfants le trouvent fatigant et particulièrement ceux qui sont encore actifs. Ceux qui sont au travail et aux études simultanément (et l'ont été sûrement avant) sont relativement moins nombreux à trouver le travail fatigant mais constituent une bonne part comparativement aux autres à le considérer ennuyeux (ils sont 35% contre 26% chez les inactifs et 13% parmi ceux qui travaillent seulement). A noter aussi que le quart de ces enfants considère le travail sans effet et 2,5% le trouvent dangereux ;
- Concernant les tâches ménagères : Dans l'ensemble, près de la moitié des enfants trouvent ces tâches sans effet surtout parmi ceux qui étudient seulement. Le quart des enfants considère ces tâches comme fatigantes. Ceux qui sont au travail et aux études simultanément (et l'ont été sûrement avant) sont relativement les plus nombreux à les trouver ennuyeuses. A noter aussi que moins de 1% de l'ensemble des enfants considère ces tâches comme dangereuses (le plus grand pourcentage est de 1,1 se trouve chez les travailleurs seuls). On ne note pas de différences majeures entre les attitudes des garçons et celles des filles si on excepte le fait que ces dernières sont relativement plus nombreuses à considérer les tâches comme fatigantes et le sont moins à les trouver ennuyeuses.
- Concernant l'impact des tâches ménagères sur la scolarité : invariablement chez les enfants des deux sexes, l'écrasante majorité des enfants qui sont aux études seulement (plus de 80%) considèrent ces tâches sans impact. Un peu plus de 4% les trouvent même stimulantes pour les études mais près de 12% estiment qu'elles ont un effet négatif. Moins d'un demi pour cent, les considèrent comme cause de l'abandon scolaire. Quant à l'appréciation des enfants qui sont au travail et aux études à la fois, les attitudes sont les mêmes pour la stimulation mais plus nuancées pour les autres. Les réponses des deux sexes sont concordantes et estiment à 54% (au lieu de 83% pour les premiers) que ces tâches n'ont pas d'impact ; mais plus de 40% (12% pour les autres)

considèrent qu'elles ont un impact négatif. Plus de 1% des garçons pensent qu'elles causent l'abandon de l'école.

4. CONCLUSION

89. Ce travail, nous a permis de saisir l'ampleur du phénomène du travail des enfants et de réaliser l'intérêt majeur à entreprendre des investigations approfondies pour mieux comprendre les soubassements de ce phénomène.

90. Au cours des différentes étapes de réalisation de ce travail, nous avons été amené à effectuer plusieurs tâches de natures différentes, mais combien fructueuses et instructives. Ces missions ont consisté principalement à :

- passer en revue les principales études, recherches et opérations touchant les aspects ayant trait aux conditions et occupations des enfants,
- effectuer plusieurs contacts, souvent répétés, avec les responsables et leurs collaborateurs dans plusieurs administrations,
- examiner en profondeur les documents, outils ou publications relatifs aux principales opérations statistiques réalisées dans ce domaine,
- synthétiser les principales études et recherches sous forme de fiches signalétiques et de résultats saillants,
- examiner les thèmes abordés par les opérations structurées afin d'identifier ceux qui traitent des aspects liés aux conditions et occupations des enfants,
- collecter les informations relatives à ce sujet auprès des instances détentrices des bases de données correspondantes,
- procéder à l'exploitation de ces informations pour les rendre sous forme de tableaux et d'indicateurs appropriés pour l'analyse,
- effectuer des commentaires et comparaisons des résultats obtenus.

91. L'exécution de ces différentes missions, qui ont pour but essentiel de présenter la situation informationnelle sur le sujet, nous a conduit à estimer jusqu'à quel point le système d'information existant au Maroc contient ou non les éléments permettant de comprendre le travail des enfants : "UCW".

92. Les principaux points relevés aidant à comprendre la situation des enfants au Maroc peuvent être résumés comme suit :

- l'intérêt croissant aux conditions et problèmes de l'enfance par les instances gouvernementales, organisations non gouvernementales, agences internationales, académiciens et chercheurs universitaires etc. ,
- l'existence d'une multitude de sources d'informations de natures diverses traitant des aspects liés aux conditions des enfants,
- la Direction de la Statistique est la principale source d'information sur le sujet en question et constitue donc un partenaire incontournable,
- la disponibilité d'informations détaillées sur les caractéristiques démographiques, familiales, culturelles et occupationnelles des enfants,
- le croisement d'informations pour plusieurs variables permettraient de dégager des relations explicatives entre elles et d'élaborer des indicateurs et mesures d'évaluation et de suivi des conditions des enfants.

93. Afin de pouvoir rentabiliser le système actuel d'information, d'améliorer les relations entre ses différentes composantes et de compléter le panorama des aspects abordés par d'autres opérations d'ordre méthodologique et opérationnel, il y a lieu de mentionner les éléments suivants :

- une quantité importante et pertinente de données sur les conditions et les occupations des enfants reste encore non exploitée dans la plupart des opérations et études réalisées,
- il serait souhaitable de développer des actions de coordination et d'échange d'informations entre les différentes composantes du système informationnel existant afin d'homogénéiser les concepts, nomenclatures, définitions, etc. ,
- veiller à la mise en place d'un système d'information centralisé sur le travail des enfants pour assurer la coordination entre les différentes sources, effectuer le regroupement des informations et bases de données et formuler des recommandations en matière d'actualisation et de diffusion de l'information dans ce domaine,
- réaliser des études entièrement consacrées aux conditions et occupations des enfants en les prenant comme unités d'étude et non pas comme variables observées dans des études plus générales à objectifs multiples. A ce propos, nous suggérons d'accorder une attention particulière aux aspects suivants :
 - entreprendre des investigations approfondies en milieu rural qui manque cruellement d'études (surtout de nature qualitative) malgré qu'il regroupe plus de 80% de la main d'œuvre infantile,
 - accorder une importance particulière aux études sur le travail salarié de la petite fille en milieu urbain (les résultats obtenus ont montré l'importance de cet aspect),
 - consacrer des études spécifiques relatives aux enfants apprentis en milieu urbain qui sont en général des garçons, ainsi qu'aux aides familiaux qui sont les plus dominants dans le milieu rural,
 - réaliser des études approfondies sur le phénomène d'inactivité des enfants qui sont plus nombreux que les enfants au travail,
 - Effectuer des études structurées auprès des employeurs et sur les lieux de travail pour approfondir la connaissance du travail des enfants dans leurs milieux d'activité.

REFERENCES

- AMS/UNICEF (1991), « Situation de la petite fille »
- CERED (2000), « Les indicateurs de suivi et d'évaluation de la politique de population au Maroc »
- Délégation du plan/UNICEF/FNUAP (2001), « Enquête Statistique sur les Filles-Domestiques âgées de moins de 15 ans dans la Wilaya de Casablanca »
- Direction de la Statistique, « RGPH 1994 : Population Légale du Maroc »
- Direction de la Statistique , « RGPH 1994 : Les Caractéristiques Socio-économiques et Démographiques de la Population »
- Direction de la Statistique , « RGPH 1994 : Les moins de 18 ans »
- Direction de la Statistique (1999, 2000), « Activité, Emploi et chômage »
- Direction de la Statistique (2001), « Indicateurs de suivi des programmes sociaux »
- Direction de la Statistique Annuaire (1995 à 2001), « Statistiques du Maroc »
- ENNVN (1991/92 et 1998/99), Rapports des enquêtes
- FILALI MEKNASSI R. (1991), *Enfant, travail et droit*, AMS/UNICEF.
- Fondation Marrakech 21/UNICEF (2001), « Programme de protection de l'enfance : étude des enfants travailleurs dans la préfecture de Sidi Youssef ben Ali (Marrakech) »
- LEA/ Ministère de la Santé /PAPCHILD (1997), « Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant »
- Ligue Marocaine de la Protection de l'Enfance/UNICEF (1995), « Enquête sur la situation des petites filles « bonnes » employées dans les familles »
- MDSSEFP (1999), « Enquête sur le Secteur Informel Localisé en Milieu Urbain »
- Ministère de la Santé/DHS (1992), « Enquête Nationale sur la Population et la Santé »
- Ministère de la Santé/DHS (1995), « Enquête de Panel sur la Population et la Santé »
- M.D.S.S.E.F.P. / B.I.T.-IPEC (1999), « Le travail des enfants au Maroc : Diagnostic et propositions de plan national et de plans sectoriels d'action »
- MEAS/UNICEF (1996), « Les Enfants au travail: cas du Maroc »

UNICEF (1997), Les enfants des rues de Fès

UNICEF (1998), La situation des enfants dans le monde, regard sur la nutrition

UNICEF (2001), Rapport annuel

QUESTIONNAIRES DES ENQUÊTES

disponibles au Bureau de l'UNICEF à Rabat

ENNVN 1998/99 (en arabe)

Enquêtes Nationales sur l'Emploi 1999 à 2001 (en arabe avec version interne en français)

Enquête Nationale sur le Secteur Informel, 1999/2000 (en français)

Enquête nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages, 2000/01 (en arabe)

Module Enfant de l'Enquête Nationale sur l'Emploi 2000 (en arabe)

Recensement Général de l'Agriculture/Enquête Structure 1998 (en français)

RGPH 1994 (en arabe)

ANNEXE 1 : LISTE DES ABRÉVIATIONS

CM	Chef de Ménage
ENCDM	Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages
ENE	Enquête Nationale sur l'Emploi
ENNVM	Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages
ENSI	Enquête Nationale sur le Secteur Informel
ICV	Indice du Coût de la Vie
IMC	Indice de Masse Corporelle
LMPE	Ligue Marocaine de la Protection de l'Enfance
MDSSEPF	Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MEAS	Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales
MPEP	Ministère de la Prévision Economique et du Plan
RGA/ES	Recensement Général de l'Agriculture/ Enquête Structure
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAU	Surface Agricole Utile
UP	Unité Primaire
UCW	Understanding Child Work

ANNEXE 2 : LISTE DES RÉGIONS

N°	Région en détail	Région en abrégé
1	Oued Ed-Dahab-Lagouira	1-Oued Ed-Dahab...
2	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	2-Laâyoune...
3	Guelmim-Es-Semara	3-Guelmim...
4	Souss-Massa-Daraâ	4-Souss...
5	Gharb-Chrarda-Beni Hssen	5-Gharb...
6	Chaouia-Ouardigha	6-Chaouia...
7	Marrakech-Tensift-Al Haouz	7-Marrakech...
8	Oriental	8-Oriental
9	Grand Casablanca	9-Grand Casa
10	Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	10-Rabat...
11	Doukala-Abda	11-Doukala...
12	Tadla-Azilal	12-Tadla...
13	Meknès-Tafilalet	13-Meknès...
14	Fès-Boulemane	14-Fès...
15	Taza-Al Hoceima-Taounate	15-Taza...
16	Tanger-Tétouan	16-Tanger...

ANNEXE 3 : FICHES SIGNALÉTIQUES DES ÉTUDES ET RECHERCHE

Annexe 3.1- Enquête sur les petites filles « bonnes » travaillant dans les familles, 1995, LMPE/UNICEF

<p>Titre:Enquête sur les petites filles « bonnes » travaillant dans les familles, 1995, LMPE/UNICEF.</p>
<p>Objectifs: décrire les conditions de vie des filles âgées de moins de 15 ans travaillant comme « bonnes » dans les ménages, décrire les caractéristiques socio-économiques des parents des filles bonnes, connaître le comportement des employeurs envers les filles employées comme bonnes.</p>
<p>Population cible: Les filles bonnes âgées de moins de 15 ans dans les grandes villes du Maroc : Casablanca, Agadir, Marrakech, Rabat-Salé, Meknès, Tanger, Fès et Oujda.</p>
<p>Variables observées: Les variables observées sont relatives aux thèmes suivants: les caractéristiques socio-démographiques des petites filles bonnes, les causes et la nature de travail qu'effectue la petite fille, les conditions de vie de la bonne chez l'employeur, le salaire de la bonne et le bénéficiaire de ce salaire, la charge de travail de la bonne, les opinions sur le travail des petites filles, aussi bien des bonnes elles-mêmes que des parents et des employeurs. Ces variables sont regroupées en trois modules ou questionnaires : bonnes, employeurs et parents.</p>
<p>Méthodologie d'échantillonnage: La taille de l'échantillon a été fixée, dans chaque ville, à 50 ménages employant une fille de moins de 15 ans, sauf pour Casablanca 100 ménages. Le tirage de l'échantillon des filles bonnes, et donc des employeurs, dans chaque ville est fait selon le sondage stratifié selon le type d'habitat (luxe, moderne et nouvelle médina) par grappe à deux niveaux : tirage systématique des quartiers par strate proportionnellement à leurs populations, et tirage aléatoire d'une zone géographique par quartier tiré réparti en zones de 100 ménages environs. La grappe est la zone tirée, elle est visitée jusqu'à obtention de 10 ménages employant des petites filles. En ce qui concerne les parents des petites filles bonnes, la base de sondage est constituée par la liste des quartiers populaires et bidonvilles des mêmes villes ainsi que les sites ruraux fournisseurs des petites filles bonnes situés à 50 km environ. Le mode de tirage des parents est le même que celui des bonnes et employeurs. La taille de l'échantillon pour chacun des trois types d'unités est donc 450.</p>
<p>Méthode d'observation: La collecte des données, auprès des 450 unités de chaque type, a été effectuée par des enquêteurs encadrés par des superviseurs ayant reçu une formation pour cette opération.</p>
<p>Exploitation et extrapolation: L'exploitation a eu lieu à l'aide de programmes informatiques utilisant le logiciel ISSA. Les opérations d'extrapolation ne sont pas explicitées dans le rapport de l'enquête surtout que les résultats sont tous donnés en pourcentages.</p>
<p>Degrés de fiabilité et de précision: Il n'y a pas d'indication à ce sujet. Cependant, compte tenu de la méthodologie de l'enquête et de la taille des échantillons, on peut considérer que la précision des pourcentages avancés est bonne.</p>
<p>Nature des tableaux et des résultats: Chacune des variables des trois questionnaires est décrite et présentée dans un tableau simple accompagné en général d'un graphique représentatif.</p>
<p>Accessibilité aux données: Les données détaillées peuvent être obtenues auprès de la LMPE par le biais de l'Unicef.</p>
<p>Remarques et observations: absence d'extrapolation des effectifs liés aux petites filles bonnes, manque de croisements de variables pour étudier des liaisons éventuelles.</p>

Annexe 3.2- Les enfants au travail : cas du Maroc, M.E.A.S./UNICEF, 1996.

<p>Titre: Les enfants au travail : cas du Maroc. M.E.A.S./UNICEF, 1996</p>
<p>Objectifs: établir un état des lieux à la fois bibliographique et statistique en matière de travail des enfants au Maroc, produire sur la base d'une enquête de terrain un compte rendu pertinent sur la réalité spécifique des enfants au travail, mettre en évidence la relation entre travail des enfants d'une part, apprentissage-formation d'autre part, faire des propositions de mesures et d'actions.</p>
<p>Population cible: Les enfants âgés de 6 à moins de 18 ans travaillant dans les secteurs de l'industrie et de l'artisanat dans les villes de Rabat, Salé, Fès, Tanger et Tétouan.</p>
<p>Variables observées: Les variables relatives à l'enfant, son milieu familial et social, sa trajectoire scolaire et professionnelle, ses conditions de travail et sa connaissance de son milieu professionnel.</p>
<p>Méthodologie d'échantillonnage: La taille de l'échantillon a été fixée, pour des raisons de moyens et de temps, à 100 enfants. Aucune indication n'a été donnée ni sur le mode de sélection de cet échantillon ni sur son allocation a priori par ville, sexe, âge ou secteur d'activité. L'enquête est considérée de type intensif en vue de faire une étude qualitative.</p>
<p>Exploitation et extrapolation: L'exploitation semble avoir été faite manuellement en raison du nombre réduit d'unités observées. L'extrapolation ne peut être effectuée en l'absence de modèle précis d'échantillonnage.</p>
<p>Méthode d'observation: Interviews directes avec les enfants, Entretiens avec les inspecteurs du travail et les employeurs.</p>
<p>Degrés de fiabilité et de précision: Aucune indication n'est donnée sur ces aspects.</p>
<p>Nature des tableaux et des résultats: Les différents tableaux présentés dans le rapport concernent une seule variable.</p>
<p>Accessibilité aux données: Les données ne sont pas accessibles.</p>

Annexe 3.3- Les enfants des rues de Fès : diagnostic et propositions.

<p>Titre: Les enfants des rues de Fès : diagnostic et propositions. Ahmed BOUZIANE/UNICEF/Fondation Tajmouâti/Wilaya de Fès, 1997.</p>
<p>Objectifs: non précisés explicitement à l'exception d'une phrase au premier paragraphe de la page une qui évoque une recherche action visant à :</p> <p>Obtenir une connaissance approfondie du problème, Préparer le terrain à l'action pour traiter ce problème.</p>
<p>Population cible: Les enfants, jusqu'à l'âge de 18 ans, qui se couchent « durablement » dans les rues de la ville de Fès.</p>
<p>Variables observées: Les variables se rapportent aux caractéristiques socio-économiques (âge, habitat d'origine, conditions de la famille, causes d'abandon de la famille), à la vie dans les rues (gagner sa vie, dormir, manger, divertissement, violence, insécurité, maladie, vie social), aux actions entreprises (actions de l'Etat et des mécènes).</p>
<p>Méthodologie d'échantillonnage: - Echantillon de 203 enfants, tous des garçons, âgés de 8 à 18 ans, Aucune précision sur la méthodologie adoptée, concernant le modèle de sondage, le tirage, etc.</p>
<p>Méthode d'observation: interviews directes à l'aide du questionnaire auprès des enfants rencontrés et identifiés comme enfants des rues.</p>
<p>Exploitation et extrapolation: Pas d'indications sur le mode d'exploitation, mais vraisemblablement manuel, vu que les tableaux de données, présentés, sont tous simples (selon une seule variable à chaque fois) et que leur analyse se limite à une description sommaire de la répartition, sans aucun calcul de paramètres, ni mesures, ni indicateurs statistiques, Bien évidemment, aucune extrapolation n'est envisageable.</p>
<p>Degrés de fiabilité et de précision: Pas d'indications.</p>
<p>Nature des tableaux et des résultats: Tableaux de répartition, selon les variables liées aux objectifs de l'étude, croisés avec la variable âge à deux tranches : moins de 15 ans et de 15 à moins de 18 ans.</p>
<p>Accessibilité aux données: Les données brutes de l'enquête devraient, en principe, être accessibles auprès de l'UNICEF qui a financé la recherche.</p>

Annexe 3.4- Le travail des enfants au Maroc : Diagnostic et proposition de plan national et de plans sectoriels d'action, M.D.S.S.E.F.P. / B.I.T.-IPEC, 1999

<p>Titre: Le travail des enfants au Maroc : Diagnostic et propositions de plan national et de plans sectoriels d'action, M.D.S.S.E.F.P. / B.I.T.-IPEC, 1999</p>
<p>Objectifs: construire des connaissances et des compétences sur le travail des enfants globalement et par secteur d'activité, élaborer, de manière cohérente et concertée, un plan national d'action ainsi que des plans d'action sectoriels.</p>
<p>Population cible: Les enfants au travail âgés de moins de 15 ans travaillant dans les secteurs : agriculture, élevage, tapis, confection, textile, travail des métaux, garages, travail du bois, cuir, poterie, carrelages, fabrication et vente de produits alimentaires, hôtels, restaurants, tourisme, vendeurs fixes et ambulants, domestiques, transport et manutention, services divers et activités marginales.</p>
<p>Variables observées: elles sont en relation avec: caractéristiques des enfants travailleurs, nature des tâches effectuées par les enfants, et risques spécifiques correspondants, nature et milieu de travail, bien-être et prévention, horaires de travail et salaires, relations et conditions de travail.</p>
<p>Méthodologie d'échantillonnage: Un échantillon total de 3500 enfants au travail a été fixé d'avance à raison de 500 unités par ville ou groupe de villes pour les secteurs d'activité particulières. Les villes ou groupes de villes ainsi que les secteurs d'activité correspondants sont comme suit: Meknès, Elhajeb : agriculture et élevage, Settat et Eljadida : agriculture et élevage, Rabat et Salé : les tapis, confection et textile, Casablanca : travail des métaux et garages, Fès : travail du bois, cuir, poteries, carrelages, Marrakech : fabrication et vente de produits alimentaires, hôtels, restaurants, tourisme, vendeurs fixes et ambulants, Tanger : domestiques, transport et manutentions, services divers, activités marginales.</p>
<p>Méthode d'observation: L'enquête est réalisée de 500 enfants dans chaque ville ou groupe de villes par une équipe multidisciplinaire composé d'un inspecteur du travail, d'un médecin du travail et d'une personne active dans le domaine des enfants.</p>
<p>Exploitation et extrapolation: Les réponses aux questions relatives aux thèmes ci-dessus ont été exploitées pour présenter des pourcentages descriptifs de chaque variable pour chaque secteur (une ville ou groupe de villes) et pour l'ensemble des secteurs. Les extrapolations n'ont pas à être effectuées puisque la méthodologie adoptée ne prévoit aucun plan de sondage et encore moins le mode de choix des unités observées.</p>
<p>Degrés de fiabilité et de précision: Les résultats obtenus sont valables pour les groupes observés et ne sont pas associés de mesures de fiabilité et de précision.</p>
<p>Nature des tableaux et des résultats: Les tableaux de résultats traitent chaque variable séparément</p>
<p>Accessibilité aux données: Seuls les résultats compilés sont disponibles dans le rapport de l'étude et dans le document annexe qui lui est joint.</p>
<p>Remarques et observations: absence de méthodologie d'enquête, affectation préalable des secteurs d'activité aux villes considérées, présentation de résultats extrapolés par secteur ou à l'échelle nationale sans présence de conditions nécessaires,</p>

Annexe 3.5- Enquête statistique sur les filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca, Délégation Régionale du M.P.E.P./UNICEF/FNUAP, 2001.

<p>Titre: Enquête statistique sur les filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca, Délégation Régionale du M.P.E.P./UNICEF/FNUAP, 2001.</p>
<p>Objectifs: Estimation de l'effectif des filles-domestiques âgées de moins de 18 ans dans la Wilaya de Casablanca, Analyse des caractéristiques socio-économiques de la fille-domestique, Etude des caractéristiques socio-économiques du ménage employeur, Etude des conditions de travail de la fille-domestique, Présentation des aspirations des filles-domestiques.</p>
<p>Population cible: Les filles-domestiques employées chez les ménages de la Wilaya de Casablanca en 2001.</p>
<p>Variables observées: Les questions, regroupées en modules, ont porté sur les variables correspondant aux objectifs de l'enquête.</p>
<p>Méthodologie d'échantillonnage: - Echantillon de taille fixée à 529 filles-domestiques compte tenu des moyens disponibles, Sondage empirique par quotas relatifs à 3 strates d'habitat (Villas, Immeubles et Autres types d'habitat), sondage à 2 degrés : tirage de 104 districts au sein des strates puis sélection des ménages de ces districts employant les filles-domestiques ayant moins de 18 ans.</p>
<p>Méthode d'observation: L'enquête a été réalisée en deux passages: auprès des ménages des districts choisis pour repérer ceux employant les filles de moins de 18 ans, effectuer des interviews directes auprès des jeunes filles-domestiques et des chefs de ménages employeurs à l'aide d'un seul questionnaire,</p>
<p>Exploitation et extrapolation: Après la vérification et la saisie des données, les estimations ont porté sur: les effectifs des filles-domestiques pour 4 tranches d'âge, les résultats relatifs à chacune des autres variables pour les deux groupes d'âge: « moins de 15 ans » et « de 15 à moins de 18 ans ».</p>
<p>Degrés de fiabilité et de précision: Les estimations ne sont pas accompagnées de marges d'erreurs. Cependant, la fraction de sondage des districts est de 2,6% représentant 2,4% des ménages du grand Casablanca. Le nombre de filles-domestiques ainsi enquêtées est de 529.</p>
<p>Nature des tableaux et des résultats: Tableaux de répartition commentés, selon les variables liées aux objectifs de l'étude et ce pour les deux groupes d'âge: moins de 15 ans et de 15 à moins de 18 ans.</p>
<p>Accessibilité aux données: Les données détaillées de l'enquête sont en principe accessibles auprès de la Délégation Régionale du M.P.E.P. au Grand Casablanca par l'intermédiaire de l'UNICEF ou du FNUAP, commanditaires de l'étude.</p>
<p>Remarques et observations: Les analyses de chaque variable pouvaient considérer les tranches d'âge : moins de 8 ans, de 9 à 11 ans, de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans. Des croisements 2 à 2 entre les variables (âge non compris) auraient pu être considérés pour étudier analytiquement des liaisons éventuelles dans le domaine du travail des filles-domestiques, Le nombre de bonnes âgées de 18 ans et plus aurait pu être estimé lors du premier passage auprès des ménages des districts pour apprécier l'importance relative du travail des filles-domestiques.</p>

Annexe 3.6- Etude des Enfants Travailleurs dans la Préfecture de Sidi Youssef Ben Ali, 2001, Fondation Marrakech 21 / UNICEF

<p><u>Titre:</u> Etude des Enfants Travailleurs dans la Préfecture de Sidi Youssef Ben Ali, 2001, Fondation Marrakech 21 / UNICEF.</p>
<p><u>Objectifs:</u> établir un diagnostic de la situation des enfants travailleurs à Sidi Youssef Ben Ali, élaborer, sur la base des résultats du diagnostic, un plan d'action pilote pour l'amélioration des conditions de l'enfant travailleur.</p>
<p><u>Population cible:</u> Les enfants travailleurs âgés de moins de 15 ans dans les quartiers de la préfecture à forte concentration d'enfants au travail : quartier industriel, quartier Ain Itti et Souk Erbi.</p>
<p><u>Variables observées:</u> Elles sont relatives aux objectifs de l'étude et se rapportent en particulier aux informations sur l'enfant lui-même, les raisons de son abandon scolaire, ses conditions de travail, ses aspirations ainsi qu'à des informations socio-économiques de leurs familles.</p>
<p><u>Méthodologie d'échantillonnage:</u> Visite exhaustive de tous les ateliers (364 au total) des trois quartiers cibles de l'étude et observation systématique des enfants travailleurs âgés de moins de 15 ans.</p>
<p><u>Méthode d'observation:</u> La collecte des données est effectuée en trois étapes: auprès des enfants sur les lieux de leur travail, auprès des familles des enfants travailleurs dans leurs domiciles et par entretiens avec leurs employeurs</p>
<p><u>Exploitation et extrapolation:</u> Les données exploitées sont relatives aux quartiers considérés et ne peuvent être extrapolées aux autres quartiers ou secteurs d'activité.</p>
<p><u>Degrés de fiabilité et de précision:</u> L'enquête dans les quartiers considérés étant exhaustive, les problèmes de fiabilité et de précision ne se posent pas.</p>
<p><u>Nature des tableaux et des résultats:</u> Tableaux simples relatifs aux variables observées et analyse qualitative des résultats.</p>
<p><u>Accessibilité aux données:</u> Les données sont accessibles auprès de la Fondation Marrakech 21 via l'Unicef.</p>
<p><u>Remarques et observations:</u> - Les analyses croisées ne sont pas effectuées - l'entretien avec les patrons pouvait se faire aussi par questionnaire.</p>

ANNEXE 4 : LISTES DES VARIABLES ET TABLEAUX

Il s'agit de variables et de tableaux correspondant aux opérations retenues et qui sont en relation avec les termes de référence de la présente étude.

Annexe 4.1- RGPH 1994

Variables	Modalités
Milieu de résidence	Urbain, Rural
Région	Les 16 régions du Maroc
Sexe de l'enfant	Masculin, Féminin
Age de l'enfant	en années révolues
Niveau d'instruction ou de scolarité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Type d'activité de l'enfant	Travail seul, Travail et Etudes, Etudes seules et Aucune activité
Situation dans la profession de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Branche d'activité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Niveau scolaire du chef de ménage:	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire

Liste des Tableaux

A) Tableaux pour activités des enfants
A1- Pourcentages des enfants au « travail seul » et aux « travail et études » par rapport à l'ensemble des enfants répartis selon le sexe et l'âge.
A2- Pourcentages des enfants « fréquentant l'école » par rapport à l'ensemble des enfants répartis selon le sexe et l'âge.
A3- Répartition en effectifs des enfants de l'échantillon, selon le sexe et l'âge.
A3bis- Répartition des enfants, en effectifs extrapolés à toute la population, selon le sexe et l'âge.
A4- Pourcentages des enfants « au travail seul » par rapport à l'ensemble des enfants répartis selon le sexe et l'âge.
A5- Pourcentages des enfants « aux études seules » par rapport à l'ensemble des enfants répartis selon le sexe et l'âge.
A7- Pourcentages des enfants « sans activités » par rapport à l'ensemble des enfants répartis selon le sexe et l'âge.
A10- Distribution en pourcentages des enfants répartis par sexe et milieu de résidence, selon le type d'activité.
A11- Distribution en pourcentages des enfants répartis par sexe et région, selon le type d'activité.
A12- Répartition des enfants, en effectifs extrapolés à toute la population, selon la « situation dans la profession » et le « niveau scolaire ».
D1- Distribution en pourcentages des enfants « au travail seul » répartis par âge, selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage.
D2- Distribution en pourcentages des enfants « aux études seules » répartis par âge, selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage.
D6- Distribution en pourcentages des enfants au « travail seul » et aux « travail et études » répartis par leur situation dans la profession, selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage.
F1- Répartition en pourcentages des enfants selon le sexe et le type d'activité.
F2- Répartition en pourcentages des enfants selon le sexe et la situation dans l'emploi.
F3- Répartition en pourcentages des enfants selon le sexe et la branche d'activité.
F4- Nombre total d'enfants de l'échantillon réparti selon le sexe et le type d'activité.
F4bis- Nombre total d'enfants, extrapolé dans toute la population, réparti selon le sexe et le type d'activité.

Annexe 4.2 -ENNVM 1998

Variables	Modalités, Valeurs ou Classes
Milieu de résidence	Urbain, Rural
Région	Les 16 régions du Maroc
Sexe de l'enfant	Masculin, Féminin
Age de l'enfant	en années révolues
Niveau de scolarité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Variable à créer : "Type d'activité effective" de l'enfant	au Travail seul, aux Etudes et Travail, aux Etudes seules et Aucune activité
Situation dans la profession de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Branche d'activité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Problème de santé de l'enfant	Oui, Non
Durée de maladie de l'enfant	En jours
Poids de l'enfant	en kg
Taille de l'enfant	en mètre
Indice de Masse Corporelle (IMC)	$(\text{Poids en kg}) / (\text{Taille en m})^2$
Niveau scolaire du chef de ménage	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Dépense annuelle du ménage	En Dirhams
Taille du ménage	Nombre de personnes
Dépense annuelle par personne	En Dirhams

Tableaux

A3- Répartition des enfants de l'échantillon en effectifs selon le sexe et l'âge.
A3bis- Répartition des enfants en effectifs extrapolés à toute la population selon le sexe et l'âge.
A4- Répartition des enfants "au travail seul" selon le sexe et l'âge.
A6- Répartition des enfants "aux études et travail" selon le sexe et l'âge.
A5- Répartition des enfants "aux études seules" selon le sexe et l'âge.
A7- Répartition des enfants "sans activité" selon le sexe et l'âge.
A1- Répartition des enfants "au travail seul" et "aux études et travail" selon le sexe et l'âge.
A2- Répartition des enfants fréquentant l'école ("aux études" et "aux études et travail") selon le sexe et l'âge.
A10- Répartition des enfants selon le "type d'activité effective" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du milieu de résidence.
A11- Répartition des enfants selon le "type d'activité effective" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de la région.
A12- Répartition en effectifs des enfants selon la "situation dans la profession" et le "niveau scolaire".
Répartition des enfants selon le sexe et le type d'activité.
C1- Répartition des enfants ayant un problème de santé selon le sexe et le type d'activité.
Répartition des enfants "au travail seul" selon le sexe et la situation dans la profession.
C2- Répartition des enfants "au travail seul" et ayant un problème de santé selon le sexe et la situation dans la profession.
Répartition des enfants "aux études et travail" selon le sexe et la situation dans la profession.
C3- Répartition des enfants "aux études et travail" et ayant un problème de santé selon le sexe et la situation dans la profession.
Répartition des enfants "au travail seul" et "aux études et travail" selon le sexe, la situation dans la profession et la durée de travail.
C4- Répartition des enfants "au travail seul" et "aux études et travail" et ayant un problème de santé selon le sexe, la situation dans la profession et la durée de travail.
Répartition des enfants selon le sexe, le "type d'activité effective" et la durée de travail.
C5- Répartition des enfants ayant un problème de santé selon le sexe, le "type d'activité effective" et la durée de travail.
Moyennes et écart types (conditionnels et marginaux) de la durée de maladie, des enfants ayant un problème de santé, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge et du "type d'activité effective"
Moyennes et écart types (conditionnels et marginaux) de la durée de maladie, des enfants ayant un problème de santé, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de la situation dans la profession
Les centiles C_5 , C_{10} , C_{25} et C_{50} de la variable IMC et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de l'âge
C6.1- Moyennes et écart types (conditionnels et marginaux) des IMC et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge et du type d'activité effective.
C6.2- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_5 correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge et du type d'activité effective.
C6.3- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_{10} correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge et du type d'activité effective.
C6.4- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_{25} correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge et du type d'activité effective.
C6.5- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_{50} correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge et du type d'activité effective.
C8.1- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_5 correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge, du type d'activité effective et du quintile de dépenses des ménages.
C8.2- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_{10} correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge, du type d'activité effective et du quintile de dépenses des ménages.
C8.3- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_{25} correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge, du type d'activité effective et du quintile de dépenses des ménages.
C8.4- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C_{50} correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge, du type d'activité effective et du quintile de dépenses des ménages.

C8- Pourcentage d'enfants ayant des IMC inférieurs au centile C ₅ correspondant, et ce pour chaque groupe de croisement du sexe, de l'âge, du type d'activité effective et du quintile de dépenses des ménages.
D1- Distribution des enfants "au travail seul" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D2- Distribution des enfants "aux études seules" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D3- Distribution des enfants "aux études et travail" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D4- Distribution des enfants "sans activité" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D6- Distribution des enfants selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque modalité de la situation dans la profession de l'enfant.
E3.1- Distribution des enfants selon le quintile de dépenses du ménage et le sexe.
E1.1- Distribution des enfants selon le "type d'activité effective" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du quintile de dépenses du ménage.
E2.1- Répartition des enfants ayant un problème de santé selon le quintile de dépenses du ménage, le sexe et le "type d'activité effective".
E3.2- Distribution en pourcentages des enfants selon le quintile de dépenses par personne et le sexe.
E1.2- Distribution en pourcentages des enfants selon le "type d'activité effective" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du quintile de dépenses par personne.
E2.2- Répartition des enfants ayant un problème de santé selon le quintile de dépenses par personne, le sexe et le "type d'activité effective".
F1- Répartition des enfants selon le sexe et le "type d'activité effective".
F2- Répartition des enfants selon le sexe et la situation dans la profession.
F3- Répartition des enfants selon le sexe et la branche d'activité.
F4- Répartition en effectifs des enfants selon le sexe et le type d'activité.

Annexe 4.3- Enquêtes Nationales sur l'Emploi : 1999, 2000 et 2001 (Sans Module Enfant)

Variabes	Modalités ou Valeurs
Milieu de résidence	Urbain, Rural
Région	Les 16 régions du Maroc
Sexe de l'enfant	Masculin, Féminin
Age de l'enfant	en années révolues
Niveau de scolarité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Type d'activité de l'enfant	au Travail, aux Etudes et Aucune activité
Situation dans la profession de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Branche d'activité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Durée de travail	En heures par semaine
Niveau scolaire du chef de ménage	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire

Tableaux

A3- Répartition des enfants de l'échantillon en effectifs selon le sexe et l'âge.
A3bis- Répartition des enfants en effectifs extrapolés à toute la population selon le sexe et l'âge.
A4- Répartition des enfants "au travail" selon le sexe et l'âge.
A7- Répartition des enfants "sans activité" selon le sexe et l'âge.
B1- Moyennes et écart type (conditionnels et marginaux) des durées de travail des enfants "au travail " et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de l'âge.
A2- Répartition des enfants "aux études" selon le sexe et l'âge.
A10- Répartition des enfants selon le "type d'activité "et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du milieu de résidence.
A11- Répartition des enfants selon le "type d'activité "et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de la région.
A12- Répartition en effectifs des enfants extrapolés à toute la population selon la "situation dans la profession" et le "niveau scolaire".
D1- Distribution des enfants "au travail" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D2- Distribution des enfants "aux études" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D4- Distribution des enfants "sans activité" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D6- Distribution des enfants selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque modalité de la situation dans la profession de l'enfant.
F1- Répartition des enfants selon le sexe et le "type d'activité ".
F2- Répartition des enfants selon le sexe et la situation dans la profession.
F3- Répartition des enfants selon le sexe et la branche d'activité.
F4- Répartition en effectifs des enfants selon le sexe et le type d'activité.

Annexe 4.4- Enquête Nationale sur l'Emploi 2000 : Module Enfant et Questionnaire Principal

Variabes	Modalités ou Valeurs
Milieu de résidence (Module Enfant)	Urbain, Rural
Région (Module Enfant)	Les 16 régions du Maroc
Sexe de l'enfant (Module Enfant)	Masculin, Féminin
Age de l'enfant (Module Enfant)	en années révolues
Niveau de scolarité de l'enfant (question 4, page 6, questionnaire principal ENE 2000)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Var1= Fréquentation d'un établissement (question 6, page 4, Module Enfant)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Var2=Type d'activité de l'enfant (question 2, page 6, Module Enfant)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Durée de travail (Module Enfant)	En heures par semaine
Var3=Activité de l'enfant durant l'année précédant l'enquête (question 7, page 6, Module Enf.)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Variable à créer : "Type d'activité effective" de l'enfant, à partir de Var1, Var2 et Var3	Au Travail seul, aux Etudes et Travail, aux Etudes seules et Aucune activité
Opinion de l'enfant sur le travail effectué (question 8, page 6, Module Enfant)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Impact du travail sur la scolarité de l'enfant (question 9, page 6, Module Enfant)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Exécution de tâches ménagères par l'enfant (Module Enfant)	Oui, Non
Durée des tâches ménagères effectuées par l'enfant (Module Enfant)	En heures par semaine
Opinion de l'enfant sur les tâches ménagères (question 4, page 7, Module Enfant)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Impact des tâches ménagères effectuées sur la scolarité (question 5, page 7, Module Enf.)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Situation dans la profession de l'enfant (Module Enfant)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Branche d'activité de l'enfant (quest. 3, page 11, Questionnaire Principal ENE 2000)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Niveau scolaire du chef de ménage (quest. 4, page 6, questionnaire principal ENE 2000)	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire

Tableaux

A3- Répartition des enfants de l'échantillon en effectifs selon le sexe et l'âge.
A3bis- Répartition des enfants en effectifs extrapolés à toute la population selon le sexe et l'âge.
A4- Répartition des enfants "au travail seul" selon le sexe et l'âge.
A6- Répartition des enfants "aux études et travail" selon le sexe et l'âge.
B2- Moyennes et écart types (conditionnels et marginaux) des durées de travail des enfants "aux études et travail" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de l'âge.
A5- Répartition des enfants "aux études seules" selon le sexe et l'âge.
A7- Répartition des enfants "sans activité" selon le sexe et l'âge.
A1- Répartition des enfants "au travail seul" et "aux études et travail " selon le sexe et l'âge.
B1- Moyennes et écart type (conditionnels et marginaux) des durées de travail des enfants "au travail seul" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de l'âge.
A2- Répartition des enfants fréquentant l'école ("aux études" et "aux études et travail") selon le sexe et l'âge.
A8- Répartition des enfants "effectuant des tâches ménagères" selon le sexe et l'âge.
A10- Répartition des enfants selon le "type d'activité effective" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du milieu de résidence.
A11- Répartition des enfants selon le "type d'activité effective" et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de la région.
A12- Répartition en effectifs des enfants selon la "situation dans la profession" et le "niveau scolaire".
D1- Distribution des enfants "au travail seul" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D2- Distribution des enfants "aux études seules" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D3- Distribution des enfants "aux études et travail" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D4- Distribution des enfants "sans activité" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge de l'enfant.
D5- Distribution des enfants "effectuant des tâches ménagères" selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque valeur d'âge.
D6- Distribution des enfants selon le niveau scolaire de leurs chefs de ménage pour chaque modalité de la situation dans la profession de l'enfant.
F1- Répartition en pourcentages des enfants selon le sexe et le "type d'activité effective".
F2- Répartition en pourcentages des enfants selon le sexe et la situation dans la profession.
F3- Répartition des enfants selon le sexe et la branche d'activité.
F4- Répartition en effectifs des enfants selon le sexe et le type d'activité.
G1- Répartition des enfants "effectuant des tâches ménagères" selon le sexe et le "type d'activité effective".
G3- Moyennes et écart types (conditionnels et marginaux) des durées des tâches ménagères des enfants effectuant ces tâches et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de l'âge.
H1- Répartition des enfants ayant été actifs durant l'année précédant l'enquête, selon l'opinion de l'enfant sur le travail et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du "type d'activité effective".
H2- Répartition des enfants ayant été actifs et fréquentant l'école durant l'année précédant l'enquête, selon l'impact du travail sur la scolarité de l'enfant et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du "type d'activité effective".
H3- Répartition des enfants effectuant des tâches ménagères, selon l'opinion de l'enfant sur ces tâches et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du "type d'activité effective".
H4- Répartition des enfants effectuant des tâches ménagères et fréquentant l'école, selon l'impact de ces tâches sur la scolarité de l'enfant et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et du "type d'activité effective".

Annexe 4.5- Enquête Nationale sur le Secteur Informel 1999/2000

Variables	Modalités ou classes
Milieu de résidence	Urbain, Rural
Région	Les 16 régions du Maroc
Sexe de l'enfant	Masculin, Féminin
Age de l'enfant	En années révolues
Niveau de scolarité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Situation dans la profession de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Branche d'activité de l'enfant	Les modalités de la nomenclature prévue dans le questionnaire
Durée de travail	En heures par semaine

Tableaux

A3- Répartition des enfants de l'échantillon en effectifs selon le sexe et l'âge.
A3bis- Répartition des enfants en effectifs extrapolés à toute la population selon le sexe et l'âge.
B2- Moyennes et écart types (conditionnels et marginaux) des durées de travail et ce pour chaque groupe de croisement du sexe et de l'âge.
A10- Répartition des enfants selon le sexe et le milieu de résidence.
A11- Répartition des enfants selon le sexe et la région.
A12- Répartition en effectifs des enfants selon la "situation dans la profession" et le "niveau scolaire".
F2- Répartition des enfants selon le sexe et la situation dans la profession.
F3- Répartition des enfants selon le sexe et la branche d'activité.

ANNEXE 5 : LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

Responsables et collaborateurs des trois agences partenaires du projet UCW,

- M. MAALMI, Directeur de la Statistique,
- M. AJBILOU, Directeur du CERED,
- M. ABZHAD, Chef de la Division des Enquêtes et Etudes auprès des Ménages,
- M. ZERROU, Chef de la Division des Recensements,
- M. BENNANI, Chef de Service (enquêtes ENNVM) à la Division des Enquêtes et Etudes auprès des Ménages,
- M. DOUIDICH, Chef de l'Observatoire des Conditions de Vie de la Population,
- M. MRANI ALAOUI, Chef de Service (enquêtes ENE) à la Division des Enquêtes et Etudes auprès des Ménages,
- M. OURAIBI, Chef de Service (indicateurs sociaux et ENE module enfant) à la Division des Enquêtes et Etudes auprès des Ménages,
- M. ESSAJI, Chef de la Division des Statistiques et de l'Informatique au Ministère de l'Agriculture,
- M. RJIMATI, Service de la Santé de l'Enfant à la Direction de la Population, Ministère de la Santé,
- Mme FAHEM, Chef de Service à la Direction du Travail au MDSSEFP.

ANNEXE 6 : LISTES DES OPÉRATIONS DONT LES TABLEAUX
SONT DONNÉS DANS UN FICHER EXCEL JOINT SÉPARÉMENT
AU RAPPORT FINAL

- RGPH 1994,
- ENNVN 1998/99,
- ENSI 1999/2000,
- ENE 1999,
- ENE 2000,
- ENE, module enfant, 2000,
- ENE 2001.